

Sports



Saint-François
Les 3 points de Chicoine n'ont pas suffi

page C3



Gaiters
On croit aux miracles

page C2

Le Canadien s'incline 3-2 en prolongation C3

La saison de Bertuzzi est terminée

Pierre LeBrun (PC)
TORONTO

Comme Steve Moore, la saison de l'attaquant vedette Todd Bertuzzi des Canucks de Vancouver est terminée.

La LNH a suspendu Bertuzzi pour le reste de la saison régulière et les séries éliminatoires en raison de son agression à l'endroit de Moore, lundi dernier, à Vancouver.

De prime abord, la sanction s'annonce être de la même durée que la convalescence que devra respecter l'attaquant recruté de l'Avalanche. On sait déjà que sa saison est aussi terminée.

L'«admissibilité» de Bertuzzi à un retour au jeu dans la LNH en 2004-05 sera revue par le commissaire Gary Bettman au début des camps d'entraînement, a précisé la ligue.

«Aucune décision n'a été prise quant à la durée totale de la suspension», a précisé, dans un communiqué, le vice-président exécutif et directeur des opérations hockey de la LNH, Colin Campbell.

Bertuzzi sera soulagé d'un montant d'au moins 501 926,39\$ US en salaire. Cet argent ira dans le Fonds d'urgence de l'Association des joueurs. C'est environ 75 000\$ de plus que le salaire de Moore cette saison.

L'incident fait également l'objet d'une enquête policière.

Les Canucks ont reçu une amende de 250 000\$ US, même si Campbell a indiqué qu'il croit que «l'équipe n'a pas encouragé M. Bertuzzi à poser ce geste».

«Nous avons toutefois le sentiment qu'on aurait pu faire davantage afin de

maîtriser les joueurs», a plus tard admis Campbell au cours d'une conférence de presse.

«Nous n'avons pas le sentiment qu'ils (les Canucks) ont tout fait afin de faire diminuer la chaleur», a-t-il ajouté.

Moore demeure hospitalisé à Vancouver, récupérant des blessures qu'il s'est infligées (commotion cérébrale, lésations au visage et vertèbres craquées). On le transférera à Denver dès qu'il recevra le feu vert des médecins.

«La punition imposée à M. Bertuzzi et aux Canucks ne modifient en rien l'état de santé de Steven Moore, mais j'ose croire qu'il apprécie ce que la ligue fait afin d'éviter qu'un tel geste se produise de nouveau.»

Les Canucks ont encore 12 matchs à jouer en saison régulière et, contrairement aux Bruins de Boston de Marty McSorley il y a quelques années, ils sont en bonne position pour se rendre loin en séries éliminatoires. Bertuzzi a déjà manqué un match, dans l'attente du verdict de la ligue.

Au total, advenant que les Canucks se rendent jusqu'au bout en séries (28 matchs), Bertuzzi peut rater un maximum de 41 matchs cette saison.

«C'est sévère, a affirmé Campbell. Nous avons abordé le dossier de Todd Bertuzzi comme n'importe quel autre dossier. Parce que Todd Bertuzzi est un joueur important, la sévérité de la punition affectera évidemment les chances des Canucks de connaître du succès en séries. Mais on ne pouvait pas tenir compte de cet aspect.»

Bettman a estimé que la ligue avait fait ce qu'elle devait afin de minimiser les conséquences néfastes liées à l'image

du sport.

«Je pense qu'ultimement, on va être jugé sur le message qu'on envoie à tout le monde, a dit Bettman. Le message est que de tels gestes ne font pas partie de notre sport, qu'ils n'ont pas leur place et qu'on ne les tolérera pas dans notre sport.»

Comme McSorley

La ligue a adopté la même voie qu'elle avait empruntée dans le cas de Marty McSorley, après qu'il eût passé le knockout à Donald Brashear d'un coup de bâton à la tête en février 2000.

McSorley avait été suspendu pour le reste de la saison régulière et des séries, soit un total de 23 matchs compte tenu que les Bruins n'avaient pas participé aux séries d'après-saison.

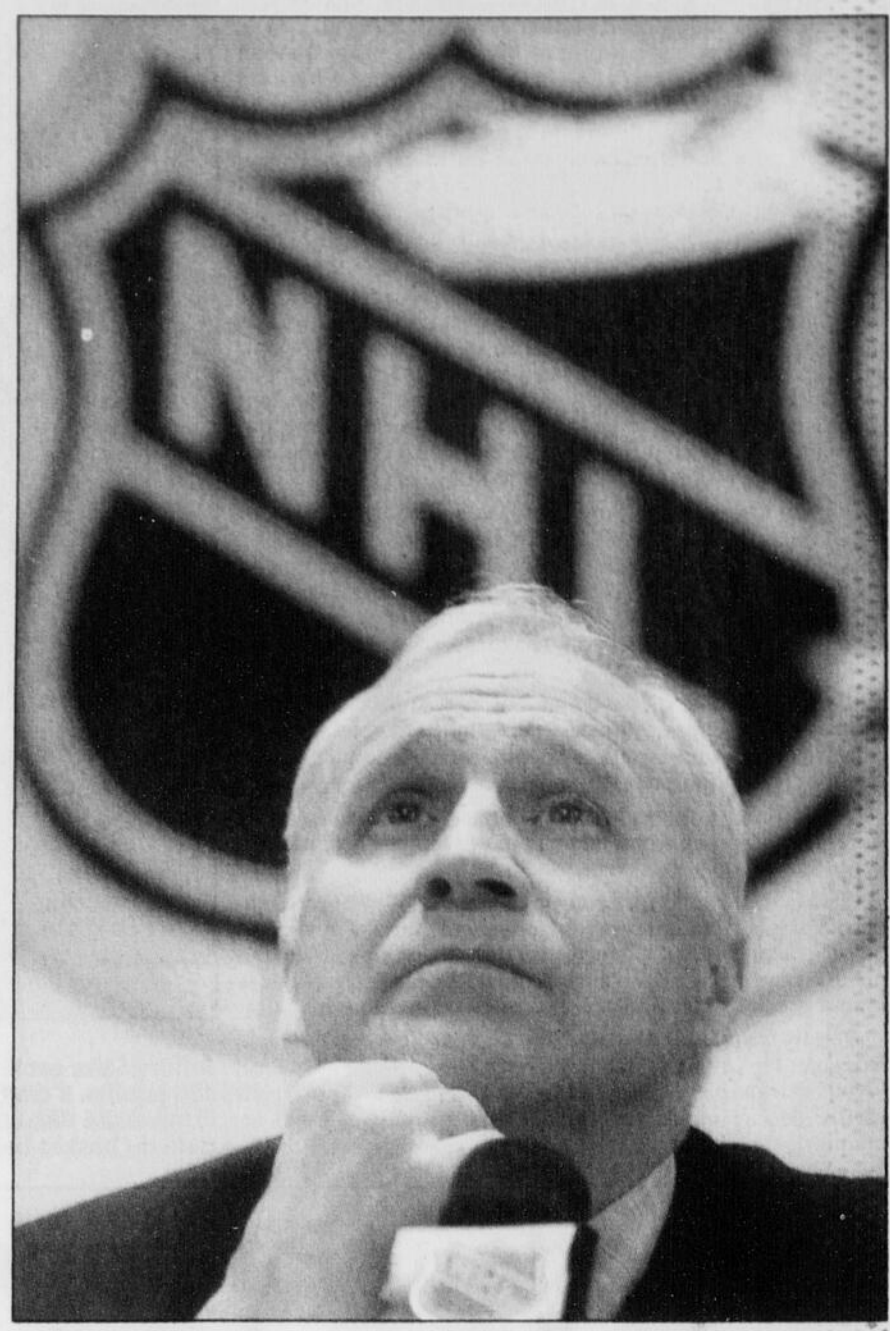
A la révision du cas, en novembre, on avait prolongé la sanction à une année complète.

Les problèmes de Bertuzzi ne sont pas finis. La police de Vancouver mène sa propre enquête au sujet du coup de poing sournois qu'il a asséné à son rival.

La ligue a dit espérer hier que les autorités policières tiendront compte de la sévérité de la punition, dans leur analyse du dossier.

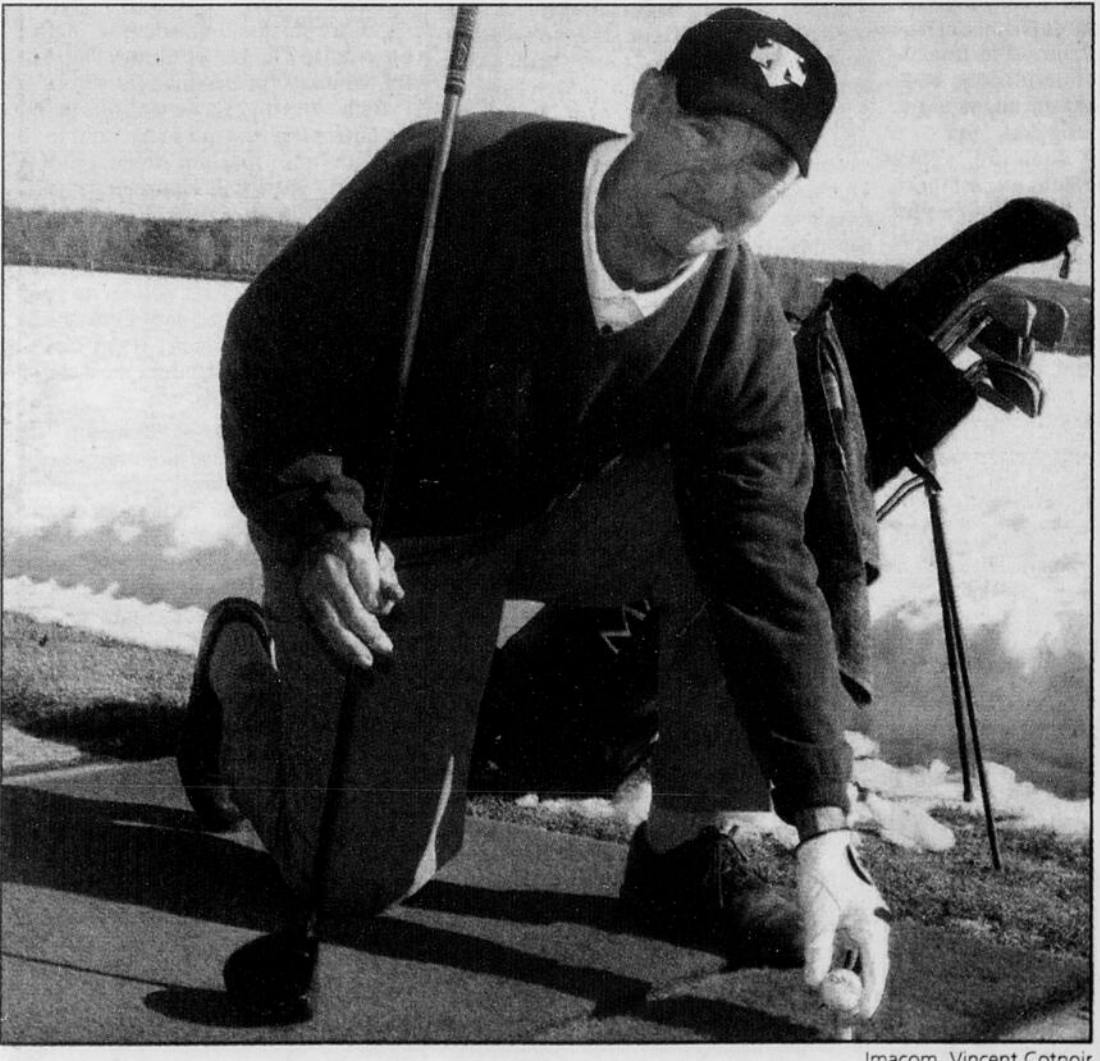
Bertuzzi n'est pas un dur à cuire. Il est le joueur le mieux payé des Canucks, à 6,8 millions\$ US. Moore, lui, touche un maigre salaire de 425 000\$.

Réactions et commentaires en C5



Le vice-président exécutif et directeur des opérations hockey de la LNH, Colin Campbell, prend une pause durant la conférence de presse tenue à Toronto hier. La Ligue a suspendu Todd Bertuzzi pour le reste de la saison régulière et pour les séries éliminatoires pour son attaque envers Steve Moore survenue lundi soir à Vancouver. Les Canucks ont aussi été mis à l'amende pour 250 000\$ US.

Les balles s'envolent dans la neige



Laurent Dodier ne perd pas de temps. Cela fait déjà trois jours qu'il profite du beau soleil pour s'élancer sur des balles de golf.



Louis-Éric Allard
louis-eric.allard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Laurent Dodier est un petit vite et un maniaque de golf aussi. Le Sherbrookoise a profité du soleil qui nous réchauffe depuis quelques jours pour sortir ses bâtons et faire voler ses premières balles de la saison.

Depuis trois jours, le Sherbrookoise se présente au Club de golf de l'Estrie afin de frapper des balles au grand air... et les voir ensuite disparaître dans la neige.

Disons que le portrait d'un golfeur qui s'élance devant un champ rempli de neige était pour le moins rigolo.

Le cap de la mi-mars n'est même pas franchi et il est déjà possible de s'élancer sur des balles à l'extérieur. Il s'agit même d'un record, selon Luc Bergeron, professionnel du Club de golf de l'Estrie. Difficile à croire lorsqu'on sait toute la neige qui nous est tombée dessus cet hiver.

«Je crois que le plus tôt que nous avons accueilli des golfeurs, c'est le 10 mars, mais voilà qu'un couple de golfeurs sont venus nous rendre visite depuis le début de la semaine. C'est amusant, car les tapis sont dégagés et qu'il y a plein de neige qui recouvre le champ de pratique. Les gens vont pouvoir venir frapper des balles tant que nous en aurons. Après quoi, on devra les ramasser manuellement jusqu'au moment où la neige fondra», explique Bergeron.

Vous comprendrez donc que le moment n'est toutefois pas choisi pour pratiquer vos coups d'approche roulés avec toute la neige qui recouvre encore le champ de pratique. Le plaisir de Laurent Dodier n'est pas pour autant diminué.

«Habituellement, je commence à frapper des balles à l'extérieur vers la fin du mois de mars, mais là je profite du beau soleil qui nous est offert. J'ai frappé des balles à l'intérieur au Club de golf de Sherbrooke. J'adore frapper des balles. L'été, je joue habituellement entre quatre et cinq jours par semaine et quand je ne joue pas, je vais frapper des balles. À chaque jour que la température me le permet, je sors mes bâtons», confie ce mordu de golf.

Il n'y a pas à dire, Laurent Dodier est fin prêt à entreprendre sa saison de golf.



Montjoye...

pour les vrais mordus de la neige!




Dépêchez-vous...



le ski de soirée se termine samedi!




Information : 819.842.2447



www.montjoye.qc.ca

Centre récréotouristique

Les Gaiters croient aux miracles

Un rôle de négligés, ce soir, en finale universitaire contre le Rouge et Or



Jean-Paul Ricard

jean-paul.ricard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

«**B**ien sûr que je crois aux miracles», répond sans la moindre hésitation Jeffery Szita quand on le questionne à propos de la finale de basket-ball universitaire qui opposera les Gaiters de l'Université Bishop's au Rouge et Or de l'Université Laval, ce soir à Québec.

L'entraîneur Eddie Pomykala ajoute aussitôt: «Nous avons réussi un miracle dimanche en éliminant les Stingers de Concordia en demi-finale. La question est maintenant de savoir s'il reste des miracles dans cette boîte à surprise».

La boîte à surprise, c'est son équipe de basket-ball des Gaiters. «A titre d'entraîneur, j'espérais ce match depuis le début de la saison et même plus longtemps encore. Je dirais que c'est le meilleur match des Gaiters depuis cinq ans. Nous avons le meilleur joueur défensif du Québec dans notre alignement. Jeffery Szita est le joueur le plus utile à son équipe. Il joue toujours bien en défensive. La différence c'est que, dimanche, tout le monde a contribué à la victoire. C'est notre défensive qui nous a fait gagner ce match», avoue Pomykala, qui ne s'attend pas à un match facile ce soir contre le Rouge et Or.

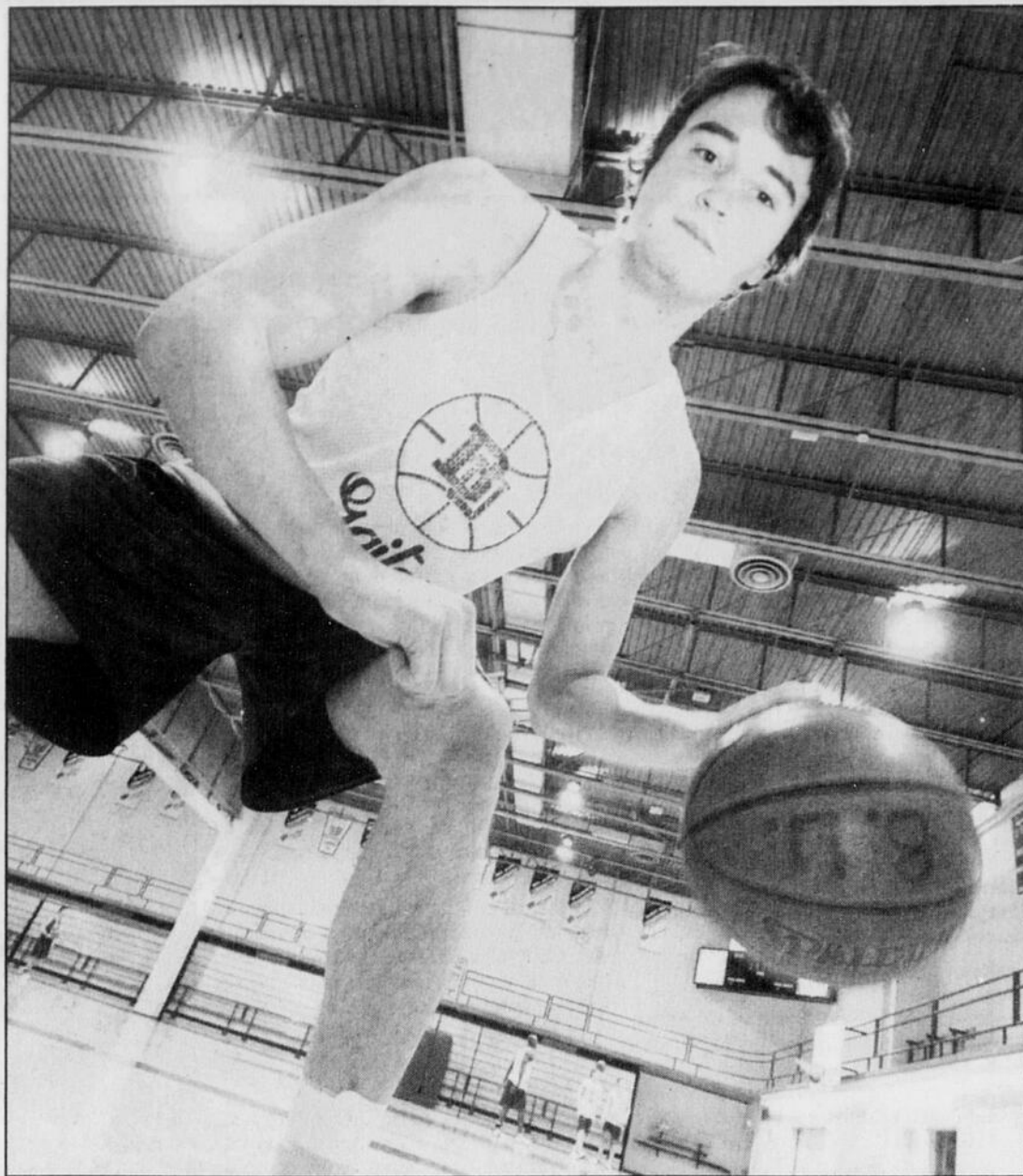
«Il faut être réaliste. C'est un gros défi. Eux ne se laisseront pas surprendre. Ils ont l'expérience et ils ne paniqueront pas. Ils savent comment réagir sous la pression, même en jouant devant leurs partisans. Notre seule chance, c'est de tenir le pointage serré dès le départ. Peut-être qu'ils pourraient subir cette pression qui peut changer les choses», analyse l'entraîneur-chef des Gaiters.

Pomykala avoue qu'il a connu une saison difficile. «J'ai eu du mal à rejoindre mes joueurs cette année et soudainement cette victoire a tout changé. Avec une victoire de plus, je sais que tout changerait pour longtemps».

A sa troisième saison avec les Gaiters, Jeffery Szita a quitté sa famille à Timmins en Ontario pour accepter l'invitation de l'entraîneur Eddie Pomykala.

«Eddie a travaillé fort pour m'amener à l'Université Bishop's. J'ai aimé son approche et sa façon de faire. J'ai aimé ce qu'on avait à m'offrir à l'Université Bishop's. Je ne regrette pas ma décision, même si ça n'a pas toujours été facile», explique le joueur grand format (il mesure six pieds et sept pouces).

Jeffery croit lui aussi que les Gaiters peuvent battre le Rouge et Or en finale même si le match est disputé à Québec. «Nous n'avons pas la moindre pression. Si notre défensive peut mettre de la pression sur les joueurs du Rouge et Or et les maintenir à un pointage serré, tout peut arriver».



Imacom, Jocelyn Riendeau

Jeffery Szita est le meilleur joueur défensif au Québec et même le joueur le plus utile à son équipe. Il croit dur comme fer qu'une bonne défensive peut permettre aux Gaiters de l'Université Bishop's de vaincre le Rouge et Or de l'Université Laval ce soir en finale provinciale du basket-ball universitaire.

Le fondeur Philippe Duchesneau veut aller au bout de ses limites

À 13 ans, il fait sa marque au championnat nord-américain midget

Jean-Guy Rancourt

MAGOG

Le Club de ski de fond du mont Orford s'est bâti une réputation au fil des années comme étant un club qui mettait beaucoup d'emphasis sur le développement des jeunes avec le résultat que ceux-ci débouchent régulièrement vers le succès.

Les plus connus sont évidemment Vincent Renart et Christian Duchesne. Il faudra maintenant tenir compte aussi de Philippe Duchesneau, un jeune fondeur de 13 ans qui n'est pas passé inaperçu tout récemment lors du Championnat nord-américain midget disputé à St-Jean-de-Mantha. Duchesneau est reparti de cette rencontre de haut calibre non sans avoir enlevé au préalable une troisième position au combiné à la suite d'une cinquième place décrochée en style libre et une impressionnante victoire en style

classique.

«Mes meilleurs résultats depuis deux ans le sont en classique. L'histoire s'est donc répétée là-bas. Ce sont des résultats encourageants et c'est certain que c'est bon pour la confiance. Cependant, avant même ce championnat nord-américain je considérais que l'actuelle saison était de loin la meilleure pour moi depuis quatre ans, soit depuis que je suis sur le circuit des compétitions. Je ne serais pas monté sur le podium à Saint-Jean-de-Matha que je n'aurais rien changé de l'évaluation que je fais de ma saison. Ma technique est de beaucoup supérieure à ce qu'elle était et j'ai gagné énormément en force et en rapidité. Mon entraîneur Gilles Lefebvre a accompli un travail magnifique avec moi et je lui en suis très reconnaissant. Ça survient à un bon moment, car l'année prochaine je graduerai chez les juniors en raison de mon âge. Ce sera une bonne marche à monter», allègue Duchesneau, qui a déjà servi un sérieux avertissement

aux fondeurs de cette catégorie lors d'une toute récente Coupe du Québec en prenant le quatrième rang en sprint et le neuvième au combiné.

Une source de motivation

Philippe Duchesneau avait seulement six ans lorsque ses parents lui ont fait découvrir le ski nordique. «J'ai tout de suite adoré. Et mon intérêt pour cette discipline va sans cesse en augmentant. L'entraînement est exigeant, mais ça ne m'effraie pas. Au contraire, j'aime travailler avec acharnement et c'est motivant. Le fait d'avoir eu la chance, en plus d'assister à quelques courses cet hiver de la Coupe du monde Handisport présentée à Orford, de voir tous ces athlètes paraplégiques, amputés et non voyants se dépenser avec autant d'énergie et filer à des vitesses étonnantes m'a fait réaliser qu'avec tous mes membres et en pleine santé, je pouvais me compter

privilegié de pratiquer mon sport préféré sans contrainte majeure. Comme eux, j'ai bien l'intention d'aller au bout de mes limites», a raconté le jeune espoir du club Orford.

De plus, qu'on se le dise, ce ne sont pas ses amis, pas très portés vers le ski de fond, qui vont le décourager. «Je me suis souvent fait dire par mes amis que je pratiquais un sport de grand-père. C'est leur expression. Ça me dérangeait au début, mais plus maintenant. Je fais ce que j'aime et en plus je me dis qu'ils ne savent pas de quoi ils parlent», a confié Duchesneau, qui est aussi un adepte du kayak de vitesse et du soccer durant la saison estivale.

Sur l'eau ou sur la neige, Philippe Duchesneau n'a pas choisi les disciplines les plus traditionnelles auprès des adolescents et encore moins les plus reposantes. Le jeune a du cran et du mérite. Que ses dénieurs le prennent pour acquis.

Plus de filles que de garçons au challenge de soccer de Victoriaville



Yanick Poisson

yanick.poisson@latribune.qc.ca
VICTORIAVILLE

Le soccer s'impose de plus en plus comme un «sport de filles» dans la région des Bois-Francs. Pour la première fois en sept ans, le coordonnateur du challenge de soccer Norampac de Victoriaville, Alain Rayes, accueillera plus joueuses que de joueurs, les 20 et 21 mars prochain.

Des 104 équipes attendues, 54 évolueront dans l'une ou l'autre des six catégories réservées aux filles alors que les 50 autres seront partagées dans les cinq classes de garçons prévues au programme.

«C'est très plaisant de voir que la participation des filles est toujours plus importante. Le mythe qui veut que le sport soit associé aux gars est entrain de tomber. Avec les Astéries et maintenant le soccer, on peut dire que la région fait figure de précurseur en terme de sport féminin», a indiqué Rayes.

Au total, c'est tout près de 1500 athlètes, 200 entraîneurs et 3000 accompagnateurs de l'extérieur de la région qui fouleront le sol des Bois-Francs au cours de cette fin de semaine fort chargée. Il n'y a plus d'espace d'hébergement disponible dans les différents complexes hôteliers des environs depuis plus d'un mois déjà. Une situation qui inquiète.

«Chaque année nous avons beaucoup de difficultés à loger tout le monde. Des hôtels comme le Colibri peuvent être



Le fondateur et coordonnateur du challenge, Alain Rayes (à droite) et son président d'honneur, Éric Lefebvre, se réjouissent de la popularité de la compétition, notamment auprès de la gente féminine.

réservés en entier par quelques équipes seulement. Par les années passées, il m'est arrivé de devoir envoyer des équipes vers Asbestos et Drummondville», a poursuivi le coordonnateur.

La compétition se déroulera, encore une fois cette année, sur les quatre terrains du pavillon Agri-Sports et du centre communautaire de Victoriaville, de 8 heures à 23 heures 30 le samedi et jusqu'à

17 heures le dimanche.

Le challenge attire entre 100 et 108 formations chaque année et 191 rencontres y sont disputées annuellement. 20 équipes sont actuellement en attente d'une place mais, vu l'horaire déjà fort chargé, Alain Rayes ne croit pas qu'il serait possible de faire mieux.

«Il n'est pas question de faire un chiffre de nuit. Pour ce qui est des autres plateaux, ils ne sont pas adéquats à la pratique du soccer de compétition. Advenant le cas où un complexe sportif verrait le jour, il faudra évaluer la situation en fonction des bénévoles», a-t-il expliqué.

La référence dans l'Est du Québec

Le tournoi de Victoriaville s'inscrit une fois de plus cette année comme étant la référence dans l'Est du Québec en terme de soccer intérieur.

Un total de 55 équipes de la Capitale nationale, 28 du Centre-du-Québec, six de la Mauricie, sept de l'Estrie et quatre seulement du secteur de Montréal prendront part à l'événement. 14 de ces équipes sont de calibre AAA et évolueront donc dans une classe supérieure.

Vu l'évolution constante du calibre de jeu, il serait surprenant de voir les favoris locaux, les formations du Club de soccer l'Optimum, grimper sur le podium à plusieurs reprises.

«C'est un peu comme David contre Goliath. Nous commençons à travailler avec les jeunes joueurs un peu plus tard que dans les autres régions. Nous avons donc des résultats plus tardifs», a confié le président de l'association, Sylvain Boucher.

Stéphane Ouellette boxera s'il obtient sa licence

Jean-François Tardif
Le Soleil

QUÉBEC

À moins d'un mois du retour de la boxe professionnelle au Colisée Pepsi, la présence de Stéphane Ouellette dans le ring est toujours incertaine. Le boxeur originaire de Jonquière, qui doit se mesurer à Otis Grant en grande finale de l'événement, attend toujours sa licence de la Régie des loteries et des courses.

«Nous devrions avoir une réponse au début de la semaine prochaine, a indiqué Erik Lamontagne, de K-Management, le gérant de Ouellette. Stéphane a pourtant passé avec succès tous les examens médicaux exigés et il s'est conformé à toutes les demandes de la régie. Il a même atteint son poids il y a deux semaines déjà. Nous pensons que la régie n'a aucun motif pour empêcher Stéphane de remonter dans le ring».

Lamontagne voit dans l'attitude de la régie vis-à-vis Ouellette de l'acharnement. Il a expliqué sa position en disant que son client avait dû passer des tests que n'avaient jamais eu à subir d'autres boxeurs du Québec et au Canada. «Nous avons demandé à Stéphane de ne pas se laisser distraire par la situation actuelle et de se concentrer sur son entraînement. Et ça va très bien à ce niveau».

De son côté, Yvon Michel, du groupe InterBox, a indiqué que le dossier Ouellette ne l'inquiétait pas. Il a d'abord expliqué qu'il restait encore un mois avant la présentation du combat. Il a ajouté que la majorité des boxeurs qui seraient présents au Colisée n'avaient pas encore renouvelé leur licence qui vient à échéance le 31 mars.

«Stéphane a passé tous les examens médicaux, mais on lui en demande davantage. Il doit maintenant être reçu en entrevue devant les gens de la Régie. Ceux-ci veulent s'asseoir et discuter afin de connaître les intentions qui poussent Stéphane à revenir dans le ring. C'est à lui que revient la tâche de les convaincre qu'il mérite d'obtenir sa licence. En bout de ligne, la décision rendue sera subjective».

Outre la finale qui devrait mettre en vedette Ouellette et Grant, cinq autres combats professionnels seront à l'affiche lors du gala du Colisée. Parmi les autres boxeurs qui se battront le 10 avril, on note Joachim Alcine (18-0-0, 11 KO), Patrice L'Heureux (11-0-1, 6 KO), Adrian Diaconu (14-0-0, 8 KO), Lucian Bute (2-0-0, 2 KO) et Stéphane Désormiers (3-0-0, 2 KO). Le gala marquera les débuts du boxeur David Whittom (club Unis-Boxe) chez les professionnels. Il est champion provincial amateur et il est classé deuxième au Canada.

Le gala sera aussi le théâtre de cinq ou six combats amateurs. René Perreault (Unis-Boxe) fera les frais de la grande finale contre Alexandre Bouvier (Victoriaville). Éric Martel, Jacques Dubé, la championne canadienne Ariane Fortin et Hélène Chouinard seront aussi de la partie.

Les billets pour le gala présenté dans le cadre de la série Budweiser ont été mis en vente hier après-midi au Colisée Pepsi et sur le réseau Billethead. Leur prix varie de 15 à 100\$.

Tyson montera sur un ring chinois

Associated Press

PEKIN

Mike Tyson, l'ancien champion du monde des lourds, devrait monter sur un ring chinois pour combattre un boxeur russe en octobre, a annoncé jeudi sur son site web «Le quotidien du peuple».

Le Centre administratif des compétitions de Pékin et l'agent de Tyson sont tombés d'accord mercredi pour «mettre sur pied une tournée la plus tôt possible», indique le journal du gouvernement chinois.

Tyson devrait effectuer en juin une première visite de 10 jours, au cours de laquelle il participera principalement «à des échanges avec les boxeurs chinois et à des activités de charité», indique le site web qui cite Zhang Heng, un dirigeant du centre des compétitions.

En octobre, le boxeur américain reviendra pour combattre face à un poids lourds russe de qualité, fait savoir le journal chinois. Aucun autre détail n'a été donné.

Cette tournée devrait rapporter trois millions de dollars américains à Tyson. Il n'a plus boxé depuis plus d'un an et connaît des problèmes financiers.

«Il faut élever notre jeu d'un cran»

Le Saint-François s'incline 4-3 à Saint-Hyacinthe

Sonia Bolduc
SAINT-HYACINTHE

«Il va falloir que tout le monde élève son jeu d'un cran! On ne peut pas se contenter de peu et il faut de toutes évidences en donner plus que ça. Ça se peut que ça fasse mal, mais c'est là que ça compte pis que c'est le fun! Il faut élever le jeu d'un cran!»

L'attaquant du Saint-François Yannick Tremblay était fier de ses «boys» de coéquipiers, hier soir à Saint-Hyacinthe, mais il avouait aussi une certaine frustration après un revers de 4-3 qui cantonne la formation sherbrookoise en cinquième position de la section Ouest dans ce tournoi à la ronde initial.

Le Cousin ne s'est pas commis tel que le souhaitaient l'entraîneur Daniel Bissonnette et ses hommes lors du second match entre les deux équipes, présenté cette fois à l'aréna L.P. Gaucher de St-Hyacinthe.

Prudents et plus opportunistes, les joueurs de Francis Breault ont été les premiers à s'inscrire au pointage. David Chicoine a égalisé avant la fin de la période, mais après 40 minutes de jeu, St-Hyacinthe avait pris les devants 3-1.

«Si on m'avait dit que notre avantage numérique produirait si peu en séries, je ne l'aurais jamais cru», lance Daniel Bissonnette, qui a vu le pourcentage d'efficacité de son attaque à cinq chuter de 33 à 12 pour cent depuis la fin du calendrier régulier. Hier, le Saint-François a terminé la soirée avec 0 en 7.

«Quand on est installés dans leur zone, on est pas pire, fait remarquer Yannick Tremblay. Mais c'est de s'y rendre. On n'arrive pas à rentrer. Il faut donner crédit à St-Hyacinthe, ils ont bien joué

défensivement.»

La défensive sherbrookoise n'a pas mal fait non plus, juge Bissonnette, soulignant que le Saint-François a donné peu de chances de marquer.

«On n'a pas été chanceux, plaide aussi l'entraîneur sherbrookoise. On a joué notre game défensive comme on avait prévu de le faire pour attendre les ouvertures. J'étais ravi. La deuxième n'a pas été aussi bien, mais on a ouvert la machine en troisième. On n'a juste pas marqué le but chanceux.

«On joue quand même avec quelques blessés et des gars malades, souligne pour une première fois Bissonnette. C'est dur de demander à des gars moins habitués de t'en donner autant.»

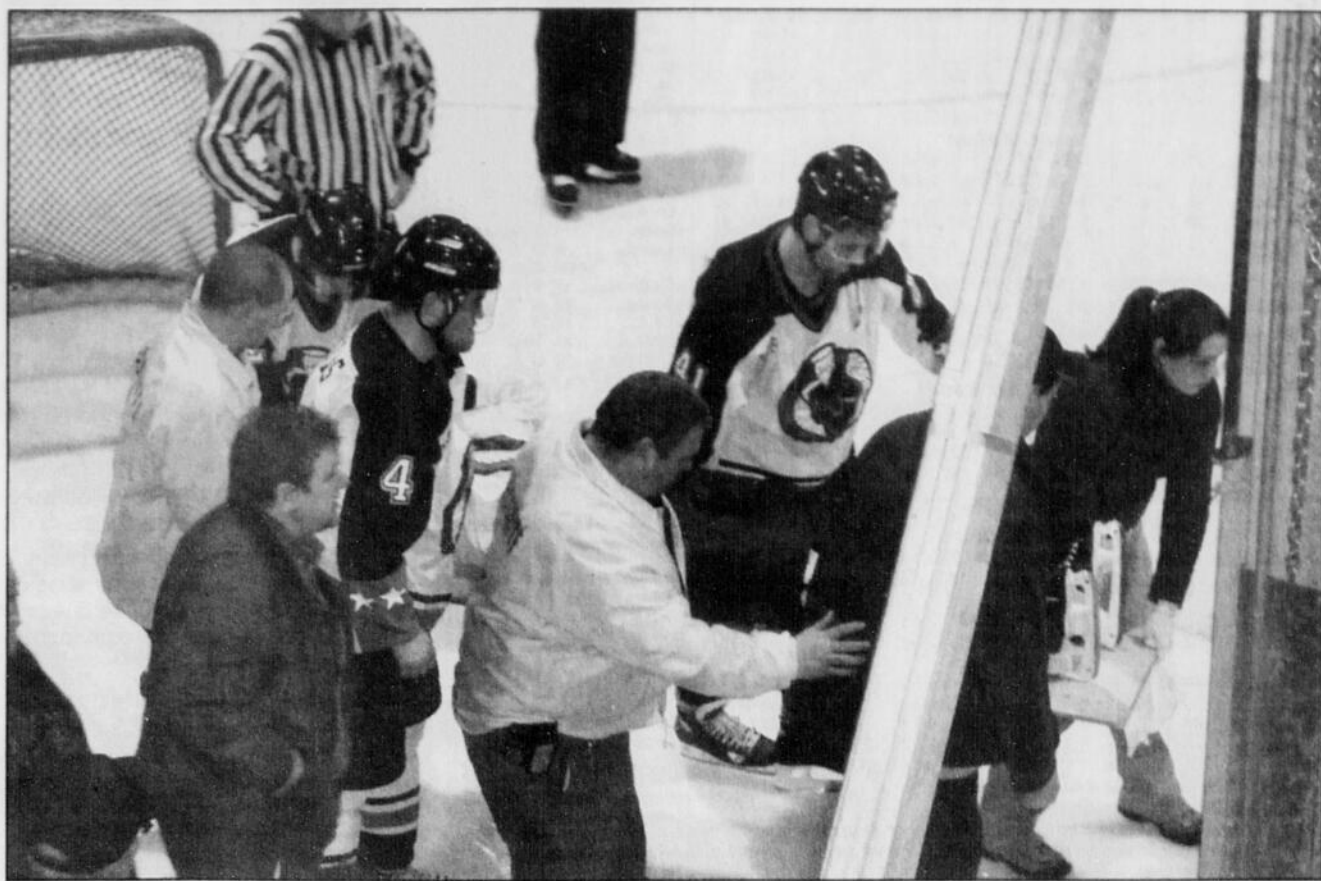
Déjà privés hier de Charles Poulin, Michaël Côté, Chad Nicholson et Jason Rushton, le Saint-François a vu Olivier Morin prendre le chemin de l'hôpital après être entré en collision avec le filet de Jean-François Nogue.

Josh Dobbey et Louis Bédard ont également quitté la joute, dans leur cas, expulsés par un arbitre qui ne se sera fait aucun admirateur parmi la troupe et les amateurs sherbrookoises.

Le gardien Luc Bélanger a quant à lui poursuivi l'excellent travail amorcé en début de tournoi. Il a stoppé 37 lancers hier, mais a accordé un tour du chapeau à Pierre Allard et un but à François Bourdeau.

David Chicoine (1-2), Chris Newans et Petr Macek ont compté pour les Sherbrookoises.

Le Saint-François se retrouve maintenant en 5e place derrière Verdun, Saint-Jean, Saint-Hyacinthe et Sorel, qui a remporté mercredi sa première victoire.



La Tribune, Sonia Bolduc

Blessé en troisième période en frappant le filet adverse, Olivier Morin a été transporté hors de la glace sur une civière par ses coéquipiers.

En bref

Le Palais des sports Léopold-Drolet étant occupé tout le week-end par une compétition de patinage artistique, le Saint-François ne pourra poursuivre ce

tournoi à la ronde avant mardi prochain, au moment de rendre visite aux Dragons de Verdun...

Le lendemain soir, les Sherbrookoises boucleront cette première ronde éliminatoire face au Mission de Saint-Jean,

dès 20h au Palais des sports de la rue Du Parc...

Le Saint-François devrait tenir son souper d'équipe cette fin de semaine...

La meilleure formule des séries disponible

«On va chercher une autre façon de faire l'an prochain», dit le président Gaudette

Sonia Bolduc
SHERBROOKE

La formule actuelle des séries éliminatoires de la Ligue de hockey senior majeur du Québec n'est certes pas idéale avec la tenue d'un tournoi à la ronde pour partir le bal. C'était cependant la meilleure formule disponible cette année.

«On va chercher une autre façon de faire dès l'an prochain, promet le président de la LHSMQ, Michel Gaudette. Celle-ci n'est pas mauvaise et plaît aux amateurs, du moins dans l'Ouest où la disparité est moins grande entre les équipes.

«Mais on va se pencher sur la question, promet le président Gaudette. Ou



Michael Gaudette

bien on fait passer tout le monde, ou bien on se contente de faire participer les quatre meilleures formations de chaque division aux séries. Ce n'est pas évident, mais on tente de trouver la meilleure solution.»

La saison dernière, toutes les équipes de la ligue avait pris part aux séries, mais les champions de chaque division avaient profité d'une pause alors que les autres se disputaient un tournoi à la ronde.

Résultat, les joueurs des équipes en repos n'avaient pas eu droit à leur pied et avaient fait connaître leur insatisfaction.

Les séries ne sont cependant pas le seul sujet d'insatisfaction à revenir constamment aux oreilles de Michel Gaudette cette saison.

Le travail des arbitres a été maintes fois remis en question et bon nombre d'organisations ont manifesté le désir de mettre fin à leur association avec Hockey Québec et ses officiels.

«C'est un défi constant que celui d'améliorer la qualité du produit, confirme Michel Gaudette. Nous avons rencontré les arbitres la semaine dernière et nous tentons de trouver des solutions.»

Les Chiefs à la coupe Allan

Bien que le coloré Robert Bob Berger ait affirmé plus tôt cette semaine que ses Chiefs de Laval ne représenteraient pas la LHSMQ à la coupe Allan tel que prévu si ses joueurs ne passaient pas la ronde préliminaire, le président Gaudette prend la chose avec un grain de sel.

«Je crois qu'il a parlé sous le coup de l'émotion afin de faire réagir ses joueurs, déclare Michel Gaudette. Je suis certain que les Chiefs seront de la présentation de la coupe Allan. S'il survenait quelque chose, ce serait par ailleurs au Cousin de Saint-Hyacinthe de représenter la ligue, puisque ce sont eux les champions de la saison régulière 2002-2003. Mais je ne m'inquiète en rien.»

Michel Gaudette promet d'ailleurs que la présentation de la coupe Allan à Saint-Georges-de-Beauce en avril sera un rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs de hockey senior. Les meilleures formations du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest et des Maritimes se disputeront le trophée vieux de 96 ans que le Québec n'a gagné qu'en huit occasions.

Trop peu d'efforts pour le Canadien

Guy Robillard (PC)
MONTREAL

Claude Julien a très bien résumé la situation après la défaite de 3-2 en prolongation contre les Panthers de la Floride, hier.

«On ne peut pas s'attendre à gagner des matchs en jouant pendant seulement 20 minutes», a constaté l'entraîneur du Canadien qui n'a pas apprécié le travail de ses joueurs, limités à 15 tirs au filet au cours des deux premières périodes.

Olli Jokinen, le meilleur compteur des Panthers, a procuré la victoire en marquant son deuxième but, son 21e de la saison, à 1:29, battant Mathieu Garon d'un lancer du poignet haut du côté le plus rapproché.

Francis Bouillon et Yanic Perreault ont réussi les buts du Canadien contre Roberto Luongo qui a repoussé 15 des 16 rondelles dirigées contre lui à la troisième période.

Josh Olson, à son premier match dans la Ligue nationale, a marqué l'autre but des Panthers.

Dans ce cas, on peut presque se compter chanceux d'avoir arraché un point même si on a beaucoup mieux paru à la troisième période.

Le Canadien a été incapable de vaincre les Panthers cette saison: un match nul de 1-1 au Centre Bell a été suivi de défaites de 4-2 et 2-1 en Floride, puis de celle de 3-2 jeudi.

«Il y a toujours des équipes comme ça qui donnent plus de fil à retordre et les

Panthers ont été notre bête noire cette année sans aucun doute, a constaté Julien. On n'a amassé que deux points sur une possibilité de huit contre eux mais lors du premier match ici on menait 1-0 jusqu'à la toute fin, et lors du dernier en Floride on a aussi eu l'avance et on aurait dû l'emporter.»

Luongo avait alors repoussé 40 rondelles. Mais lors de la première défaite là-bas, les Panthers avaient lancé 49 fois en direction de José Théodore.

Le match de Kovalev

Le premier match complet d'Andrei Kovalev dans l'uniforme du Canadien ne passera pas à l'histoire.

«Il va devoir s'adapter, a dit Julien, mais il a travaillé fort et au moins il a essayé.»

Ses coéquipiers aussi vont devoir s'ajuster au style peu classique de ce joueur d'exception qui patine partout sur la glace, un peu comme le faisait Guy Lafleur.

«On ne doit pas limiter ses talents, mais ça sera à lui à s'adapter à l'équipe», a prévenu Julien, qui a répété ses propos de la veille en disant qu'il comptait faire différentes tentatives afin de trouver où son nouveau joueur sera le plus utile.

Kovalev a disputé tout le match à la droite de Mike Ribeiro et Michael Ryder, déplacé à gauche, et il a tout de même dirigé quatre des cinq tirs au filet crédités à son trio (régénéré, Yanic Perreault en a dirigé sept).

«Je n'avais jamais reçu un accueil



CP

Le cerbère Mathieu Garon s'est interposé pour récupérer le disque autour de son filet sur ce jeu, en première période.

comme celui-là», a affirmé Kovalev concernant la réception, pourtant assez sobre, que lui ont réservée ses nouveaux partisans, qu'on sentait excités dès qu'il touchait à la rondelle en début de rencontre.

«C'est à moi de m'adapter, a-t-il répété.

Niemeyer remet ça à Indian Wells

Louis-Éric Allard
SHERBROOKE

Le repos a souri à Frédéric Niemeyer puisque le Deauville a réussi pour un deuxième tournoi consécutif à se qualifier pour le tableau principal d'un tournoi de l'Association de tennis professionnel. Après Memphis, voilà que Niemeyer a réalisé son tour de force à Indian Wells.

Niemeyer a vaincu, hier, l'Australien Todd Reid en des manches de 1-6, 7-6 (7-4) et 6-3. La veille, il avait facilement défait l'Américain Mathias Boeckner 6-2 et 6-1.

Le puissant serveur pourra-t-il répéter l'exploit de Memphis et accéder au second tour du tableau principal? Chose certaine, son jeu est plus solide que jamais.

À noter qu'un autre Québécois, Simon Larose, s'est aussi qualifié pour ce tournoi.

Au moment d'écrire ces lignes, on ne connaissait pas encore l'identité de l'adversaire de Niemeyer au premier tour. On peut cependant vous dire que ce tournoi est très relevé. Jugez-en par vous-mêmes avec des têtes d'affiche telles que Roger Federer, Juan Carlos Ferrero, Andy Roddick, Guillermo Coria et Andre Agassi. Imaginez, Clément Arnaud est classé aussi loin que 24e favori. C'est vous dire...

Jacques passe le premier test

Pendant ce temps, à Saint-Georges-de-Beauce, au championnat provincial des 16 ans et moins, le Magogois David Jacques a passé son premier test.

Classé premier favori, Jacques a pris la mesure du Montréalais Antoine Leduc en deux manches identiques de 6-3. Il est le seul Estrien qui participe à cette compétition.

Compétition souvenir Michel-Proulx et finale provinciale de patinage Star 2004 - Sherbrooke

Horaire des patineurs de l'Estrie

Résultats : site de la FPAQ www.patinage.qc.ca

Vendredi 12 mars 2004 Palais des sports

Centre récréatif Eugène-Lalonde

10 h Préliminaire dames (finale)
10 h 50 Préliminaire messieurs (finale)
11 h 55 Préliminaire danse
12 h 10 Junior argent danse
12 h 25 Junior bronze messieurs (Alexis Roy)
13 h 55 Senior bronze messieurs
14 h 35 Biathlon danse or imposée
14 h 55 Junior bronze dames
15 h 55 Senior bronze dames
17 h 10 Triathlon argent habiletés
17 h 45 Triathlon or habiletés (Mélanie Proulx)

9 h Adulte danse duo 1-2-3 (Pauline Goulet, Michel Daniels)
10 h 30 Adulte équipes débutants
11 h 20 Adulte équipes intermédiaires (Les retraités)
12 h Adulte dames libre 2 (Amanda Dewey-Plante, Mary-Ann Dewey-Plante)
12 h 40 Adulte messieurs libre 2
12 h 55 Adulte dames libre 3 (Liliane Thivierge)
13 h 55 Olympiques spéciaux éléments
15 h 45 Olympiques spéciaux libre dames (Stéphanie Lachance)
16 h 15 Olympiques spéciaux libre messieurs (Jérémy Ducharme)
17 h 40 Adulte danse solo dames (Édith Langlois)
18 h 20 Adulte danse solo messieurs (Paul-Émile Mercier)
19 h 10 Adulte interprétation dames (Mary-Ann Dewey-Plante, Ginette Grenier)

Statistiques

Hockey



LIGUE NATIONALE

Association de l'Est

Section Nord-Est

	MJ	G	P	N	D	Bp	Bc	Pts	Dom.	Etr.	10 dr.	Ser.
Boston	71	34	16	14	7	181	161	89	14-9-8-2	20-7-6-5	4-2-3-1	G2
Ottawa	70	37	19	9	5	232	156	88	22-7-5-4	15-12-4-1	5-4-1-0	P1
Toronto	71	38	21	9	3	205	178	88	20-7-5-4	18-9-7-1	5-5-0-0	P1
Montreal	72	37	26	6	3	186	165	83	19-11-4-1	18-15-2-2	8-1-0-1	P1
Buffalo	70	31	31	6	2	184	190	70	18-12-4-2	13-19-2-0	4-5-0-1	P1

Section Atlantique

Philadelphie	72	36	17	13	6	206	164	91	22-7-3-3	14-10-10-3	5-2-2-1	N1
New Jersey	70	36	21	11	2	176	144	85	19-12-4-1	17-9-7-1	5-4-0-1	G1
NY Islanders	69	30	25	10	3	182	160	74	14-10-3-1	13-18-3-2	5-3-1-1	P3
NY Rangers	70	25	33	7	5	182	207	62	13-17-3-4	12-16-4-1	3-6-0-1	G4
6-Pittsburgh	71	17	44	6	4	157	269	44	9-22-4-0	8-22-2-4	6-3-1-0	G4

Section Sud-Est

y-Tampa Bay	70	40	17	8	5	209	159	93	19-7-4-2	21-10-4-3	9-0-1-0	G1
Florida	71	25	29	14	3	155	184	67	13-12-6-2	12-17-8-1	4-4-2-0	G1
Atlanta	70	27	33	7	3	186	214	64	14-15-4-1	13-18-3-2	5-3-1-1	P1
Caroline	69	22	30	13	4	133	171	61	11-15-8-2	11-15-8-2	4-3-2-1	G1
Washington	70	21	39	8	2	159	213	52	11-19-5-1	10-20-3-2	2-7-1-0	P2

Association de l'Ouest

Detroit	69	40	17	10	2	218	155	92	26-5-4-0	14-12-6-2	7-1-2-0	G1
Nashville	70	33	26	9	2	183	185	77	21-8-6-1	12-18-3-1	4-4-2-0	N1
St. Louis	70	32	26	10	2	162	172	76	19-9-7-0	13-17-3-2	3-3-3-1	N1
St. Louis	70	20	38	8	4	149	204	52	15-16-4-2	5-22-4-2	3-7-0-0	P4
Chicago	69	18	36	9	6	162	212	51	12-25-5-4	6-24-4-1	2-6-2-0	P4

Section Nord-Ouest

Colorado	70	36	17	12	5	211	167	89	17-13-5-1	19-7-4-4	4-3-2-1	G2
Vancouver	70	36	21	9	4	200	168	85	17-11-6-0	19-10-3-4	4-3-2-1	N1
Calgary	70	35	26	6	3	172	155	79	18-12-5-1	17-14-1-2	5-4-1-0	G1
Edmonton	70	28	27	12	3	185	180	71	17-12-4-1	11-15-8-2	4-1-3-2	P1
Minnesota	70	22	26	20	2	150	157	66	13-13-7-1	9-13-13-1	2-4-4-0	N1

Section Pacifique

San Jose	69	33	19	11	6	176	153	83	18-6-7-2	15-13-4-4	5-4-0-1	P3
Dallas	70	35	23	12	0	162	151	82	23-6-7-0	12-17-5-0	7-1-2-0	N1
Los Angeles	69	27	19	16	7	181	178	77	14-10-9-1	13-9-7-6	5-3-2-0	G2
Anaheim	70	25	28	9	8	157	180	67	17-8-6-4	8-20-3-4	4-5-1-0	P2
Phoenix	70	20	29	16	5	172	211	61	10-16-6-3	10-13-10-2	0-6-2-2	P2

6 éliminé d'une place dans les séries éliminatoires.
y - champion de section.
Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G); l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point si le but n'est pas marqué dans un filet désert et de même, la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation).

CLASSEMENT GENERAL

Association de l'Est

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST

DE L'EST



LIGUE JUNIOR MAJEURE

Association Robert-Label

Section Ouest

	MJ	G	P	N	D	Bp	Bc	Pts
y-Gatineau	68	49	12	7	0	296	174	105
x-Shawinigan	68	38	21	4	5	250	209	85
y-Rouville	68	25	9	4	2	257	255	73
x-Val d'Or	68	27	29	10	2	204	220	66
x-Drummondville	68	26	29	10	3	205	216	65
Victoriaville	68	20	41	5	2	202	283	47

Section Est

x-Rimouski	68	52	28	5	3	273	248	72
x-Chicoutimi	68	30	27	7	4	212	214	71
x-Levis	68	31	31	5	1	222	210	68
x-Quebec	68	28	30	7	3	207	238	66
B-Comeau	68	20	41	5	2	202	277	47

Section Atlantique

y-Cap-Breton	67	49	14	2	2	266	153	102
x-Moncton	68	44	19	3	2	261	201	93
x-P.E.	68	39	19	5	6	247	186	89
x-Levis	68	17	41	7	3	189	265	44
x-Quebec	68	17	48	3	0	180	306	37

6 éliminé d'une place dans les séries éliminatoires.
x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.
y - champion de section.
Note: Un point pour une défaite en prolongation.

Jeudi 11 mars

Rn-Noranda 5 Drummondville 1	1-0
P.E. 2 Val d'Or 2	2-2

Vendredi 12 mars

B-Comeau à Lewiston, 19h00.	
Val d'Or à Drummondville, 19h30.	
Chicoutimi à Québec, 19h30.	
Cap-Breton à Rimouski, 19h30.	
Gatineau à Victoriaville, 19h30.	
Rn-Noranda à Shawinigan, 20h00.	

Samedi 13 mars

Cap-Breton à Cap-Breton, 19h00.	
B-Comeau à Lewiston, 19h00.	
Val d'Or à Drummondville, 19h30.	
Chicoutimi à Rimouski, 19h30.	
Levis à Shawinigan, 19h30.	
Gatineau à Victoriaville, 19h30.	
Rn-Noranda à Val d'Or, 19h30.	

Fin du calendrier de la saison régulière

Baseball

LIGUE DES PAMPLEMOUSSES

Jeudi 11 mars

Cincinnati 6 Toronto 3	
Anaheim 5 Arizona 0	
Baltimore 10 Boston 8	
Cleveland 6 Atlanta 5	
Colorado 13 Chicago Cubs 3	
Florida 5 Minnesota 1	
Houston 5 Pittsburgh (s) 4	
Milwaukee 4 Oakland 1	
Pittsburgh (ed) 6 Philadelphia (ed) 2	
St. Louis 13 Los Angeles 8	
San Diego 5 Chicago White Sox 4	
San Francisco 5 Texas 3	

Tampa Bay 5 Philadelphia (ed) 4 (10 manches)	
Montreal vs. N.Y. Mets at Port St. Lucie, Fla. N	
Detroit vs. N.Y. Yankees at Tampa, Fla. N	
Montreal c. NY Mets at Port St. Lucie, Florida, 19h15.	
Detroit c. NY Yankees à Tampa, Florida, 19h15.	

Vendredi 12 mars

Los Angeles à Boston à Ft. Myers, Florida, 13h05.	
NY Mets c. Detroit à Lakeland, Florida, 13h05.	
Pittsburgh c. Minnesota à Lee County, Florida, 13h05.	
Cleveland c. Tampa Bay à St. Petersburg, Florida, 13h05.	
Toronto c. Cincinnati à Sarasota, Florida, 13h05.	
Montreal c. Montréal à Viera, Florida, 13h05.	
Atlanta c. Philadelphia à Clearwater, Florida, 13h05.	
Florida c. St. Louis à Jupiter, Florida, 13h10.	
Kansas City (ed) c. Anaheim (ed) à Tempe, Arizona, 15h05.	
Anaheim (ed) c. Chicago White Sox à Tucson, Arizona, 15h05.	
Arizona c. Kansas City (ed) à Surprise, Arizona, 15h05.	
Chicago Cubs c. Seattle à Peoria, Arizona, 15h05.	
San Diego c. Phoenix à Tucson, Arizona, 15h05.	
Milwaukee c. San Francisco à Scottsdale, Arizona, 15h05.	
Houston c. NY Yankees à Tampa, Florida, 19h15.	
Texas c. Oakland à Phoenix, Arizona, 21h05.	

Samedi 13 mars

Cincinnati (ed) c. Pittsburgh à Bradenton, Florida, 13h05.	
Tampa Bay c. Philadelphia à Clearwater, Florida, 13h05.	
Cleveland (ed) c. Montréal (ed) à Viera, Florida, 13h05.	
Atlanta (ed) c. Cincinnati (ed) à Sarasota, Florida, 13h05.	
Montreal (ed) c. Detroit (ed) à Lakeland, Florida, 13h05.	
NY Yankees (ed) c. Atlanta (ed) à Disney, Florida, 13h05.	

Basket-ball

NBA

Association Nationale

Mercredi 10 mars

Cleveland c. Tampa Bay à St. Petersburg, Floride, 13h05.
Toronto c. Cincinnati à Sarasota, Floride, 13h05.
 Baltimore c. **Montréal** à Viera, Floride, 13h05.
 Atlanta c. Philadelphie à Clearwater, Floride, 13h05.

Commentaire

Bertuzzi, l'agresseur



Louis-Éric Allard
louis-eric.allard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Est-ce assez sévère? Chose certaine, ce n'est pas trop sévère!

La Ligue nationale ne pouvait infliger moins qu'une suspension pour le reste de la saison et la durée des séries à Todd Bertuzzi. Si c'était, par exemple, Brad May, le policier des Canucks, qui avait posé le même geste, il aurait probablement été mis au rancart pour au moins un an.

Qu'on le veuille ou non, les dirigeants de la LNH ont considéré tout de même le statut de Bertuzzi. On parle ici de l'un des meilleurs joueurs de la LNH, possiblement le meilleur ailier de puissance. L'un des premiers joueurs qu'on prendrait dans son équipe parce qu'ils sont rares les joueurs de son style pouvant marquer des buts et distribuer de bonnes mises en échec. Le genre de joueur qui est craint par l'adversaire et qu'on voudrait cloner, car les joueurs comme Bertuzzi semblent bâtis pour le hockey des séries.

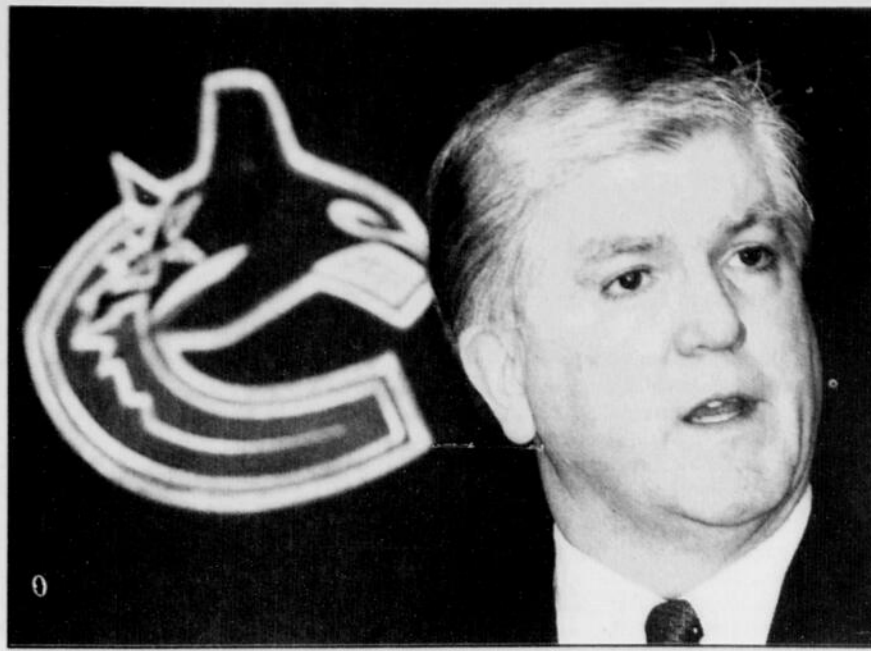
Si l'on fait bien sûr exception de la victime Steve Moore, les Canucks sont les grands perdants de cette histoire, car il perd un joueur qui a une dimension unique. Ils perdent un joueur qui leur aurait permis de faire une ronde de plus ou deux et peut-être même d'accéder à la finale de la coupe Stanley. La perte de Bertuzzi est encore plus grande que s'ils avaient été privés des services du talentueux Markus Nalsund.

Au-delà de la suspension, Bertuzzi tirera une leçon de cette histoire. Tout le battage médiatique entourant cette saga lui fera encore plus mal. On ne parlera plus de Bertuzzi, la superstar, mais de Bertuzzi, l'agresseur.

Certains ont peut-être été touchés par les propos de Bertuzzi, qui a éclaté en sanglots au moment d'adresser ses excuses à Moore et à sa famille. Je ne l'ai toutefois pas cru lorsqu'il a dit qu'il ne voulait pas blesser Moore. Que voulait-il faire en s'élançant de la sorte pour frapper un adversaire par derrière?

Bertuzzi a posé un geste de frustration et il a tenté de se venger contre celui qui avait blessé son coéquipier Naslund. Je suis convaincu qu'il regrette son geste. Il voudrait sûrement revenir en arrière, mais malheureusement la vie n'est pas ainsi faite. Il doit regarder devant et répondre des ses actes.

La LNH s'est laissée une porte ouverte pour une suspension qui pourrait se prolonger la saison prochaine, mais elle n'augmentera pas la sanction, car le dossier ne sera plus aussi chaud à l'automne - si bien sûr hockey il y a.



Le président et directeur général des Canucks de Vancouver Brian Burke était en colère hier lorsqu'il a rencontré les journalistes au GM Place. Il a reproché à certains médias d'avoir traité injustement Todd Bertuzzi dans la foulée du coup vicieux du joueur des Canucks sur Steve Moore de l'Avalanche du Colorado.

Burke s'en prend aux médias

Il soutient que les journalistes ont mal analysé le film des événements

Jim Morris (PC)

VANCOUVER

Le directeur général Brian Burke a laissé tomber les gants afin de se porter à la défense de Todd Bertuzzi, hier, blâmant les médias parce qu'ils ont vilipendé l'attaquant vedette des Canucks de Vancouver, suspendu jusqu'à la fin de la saison.

Burke a déclaré qu'il ne commenterait pas la durée de la suspension parce qu'il plaidera pour la réintégration de Bertuzzi à une date ultérieure. Il a aussi précisé que les Canucks sont actuellement en prise de décision quant à savoir s'ils contesteront la sanction imposée.

Dans le style classique de Burke, il s'en est pris aux médias parce qu'ils ont fait passer Bertuzzi pour un méchant. Le visage pourpre et contenant difficilement ses émotions, Burke a aussi avancé que les médias ont mal analysé le film des événements qui a conduit à la blessure grave qu'a subie Steve Moore de l'Avalanche du Colorado.

«Je veux parler de Todd Bertuzzi et de la façon dont on l'a condamné dans les médias», a dit Burke en grondant.

«Il est un superbe joueur de hockey et une excellente personne. Parce qu'il n'est pas chaleureux avec vous, vous sautez sur l'occasion pour lui tomber dessus et j'estime que c'est honteux.

«Les gens n'ont pas mis l'accent sur ce qu'il a accompli comme joueur et de sa

grande implication dans la communauté. Je suis fier de l'avoir dans notre équipe et je suis fier de dire qu'il est mon ami.»

Burke a fait savoir que Bertuzzi, qui ne devait pas s'adresser aux médias jeudi, était «dévasté».

«Il est question ici d'un joueur de hockey de qualité qui a commis une erreur», a-t-il ajouté.

Burke a par ailleurs très mal digéré l'amende de 250 000 \$ US que la LNH a imposée aux Canucks.

Colin Campbell, vice-président exécutif et directeur des opérations hockey de la LNH, a quelque peu écorché les Canucks, disant que l'équipe n'avait pas tout fait afin de «faire diminuer la température».

Burke a répliqué en disant qu'on blâme, un tant soit peu, l'entraîneur Marc Crawford est «horriblement injustifié».

«Je suis totalement ébranlé par l'importance de l'amende», a-t-il continué. Dans une sortie théâtrale, Burke a dit être prêt à prendre le blâme pour ce qui s'est produit dans le but d'apaiser l'opinion publique.

«Si je ne pouvais prendre qu'un pour cent du blâme reposant sur les épaules de Todd, je le ferais.»

Burke a enfin parlé brièvement de la victime Steve Moore pour dire qu'il pourrait recommencer à patiner sous peu.

«Il pourrait être de retour sur patins dans quatre semaines, a-t-il résumé. Je souhaite qu'il soit sur patins dans quatre semaines.»



CLIN D'OEIL de DENIS MESSIER

dmessier@latribune.qc.ca

Coup de poing coûteux!

Todd Bertuzzi ne chaussera plus les patins cette saison, lui qui a écopé d'une suspension pour la balance de la saison régulière, ainsi que les éliminatoires. Au niveau de la saison, ça représente 13 parties, alors qu'au niveau des séries il faudra attendre. Les Canucks sont détenteurs du 4^e rang dans l'Ouest, ce qui assure l'équipe d'au moins quatre parties, et peut-être davantage, l'avenir nous le dira.

En plus de ne pas être en mesure de revêtir l'uniforme des Canucks, Bertuzzi va perdre une somme d'argent qui se chiffre à 500 000 \$ à la suite de sa suspension. Quant à l'équipe des Canucks, elle aussi risque de perdre de l'argent avec une élimination hâtive en raison de l'absence de son joueur étoile, elle qui déjà écope une amende de 250 000 \$ pour le geste de Bertuzzi.

Est-ce suffisant comme sanction pour un geste aussi gratuit? On m'a posé, hier midi, la question une couple de fois.

J'ai lu le verdict de la LNH par deux fois, en plus de ré-écouter au p'tit écran les excuses de Bertuzzi à l'endroit du joueur blessé Steve Moore qu'il n'avait jamais l'intention de blesser, des parents de ce dernier, ses coéquipiers et la direction des Canucks, les amateurs de hockey ainsi que les jeunes qui suivent les joutes par le truchement de la télévision.

A vrai dire, pas facile de trancher sur la question. Pour un certain nombre, la

suspension n'est pas assez sévère en ce sens que Vancouver n'avait plus que 13 joutes à son calendrier régulier... avant le début des éliminatoires. Par contre, d'autres gens diront que la suspension est juste dans le sens que Steve Moore est hors de combat pour la balance de la saison, et qu'il fallait que Bertuzzi paie lui aussi la même note.

Une phrase du jugement rendu public hier par la LNH est à retenir, car elle laisse une porte pour une sanction plus sévère. «Avant le prochain camp d'entraînement, Bertuzzi devra rencontrer le commissaire Gary Bettman, qui évaluera s'il y a lieu de prolonger la suspension. Naturellement, l'état de santé de Steve Moore pèsera lourd dans la balance à ce moment-là.»

Une décision sage que celle prise par le Comité du préfet de discipline Colin Campbell. Ça va lui donner le temps de voir si l'incident débouche vers une poursuite civile, tout en pouvant faire la réévaluation du dossier en septembre prochain.

Le coup de poing vicieux de Todd Bertuzzi à l'endroit de Steve Moore, 25 ans, est aussi un coup de poing au visage de la LNH.

Il est à souhaiter que le commissaire Bettman, ainsi que les gouverneurs et directeurs-généraux prendront eux aussi les moyens afin de réduire la violence que l'on retrouve à la grandeur de la ligue... et qui souvent ne se boucle sans aucune sanction!

En bref

Broadway a été à la hauteur contre New York

PORT ST-LUCIE, Floride (PC) - Les Expos affrontaient les Mets de New York et Larry Broadway a été à la hauteur de son nom.

Broadway a réussi un simple de deux points à la neuvième pour couronner une poussée de trois points qui a permis aux Expos de l'emporter 3-2 hier soir et porter leur fiche à 6-2 dans la Ligue des pamplemousses.

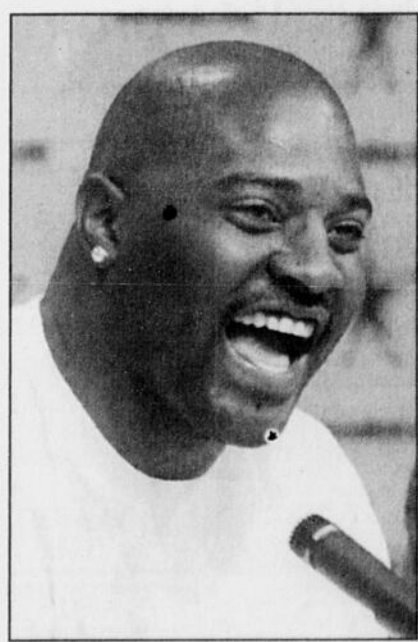
Il y avait deux retraits quand le jeune Broadway s'est présenté comme frappeur suppléant. Avec un compte complet et bien que menotté par un tir à l'intérieur, il a frappé la balle en lieu sûr au champ droit contre Orber Moreno alors qu'il y avait deux coureurs en position de compter.

«Il ne cesse de bien faire, a dit Frank Robinson. C'est déjà un bon frappeur et il deviendra éventuellement un bon frappeur dans les ligues majeures.»

Patient, Broadway a attendu le bon tir. Il n'était pas dérangé même si la foule criait ses encouragements à Moreno.

«Avec un compte de trois balles et une prise, il a laissé passer un tir au coin, montrant de la patience au bâton», a noté Robinson.

Il y a quelques jours, Broadway avait réussi un retentissant circuit contre les Orioles à Fort Lauderdale, un coup contre Mike DeJean par-dessus la clôture du champ centre droit alors que le vent soufflait vers l'intérieur.



Marcellus Wiley

Les Cowboys accordent un contrat de 16 M \$ US à Wiley

IRVING, Texas (AP) — L'ailier défensif Marcellus Wiley a paraphé, hier, une entente de quatre ans d'une valeur de 16 millions \$ US avec les Cowboys de Dallas.

Le contrat prévoit également un boni de signature de 4,5 millions \$ US.

«Il aura l'occasion d'occuper un poste de partant avec une équipe qui aspire au Super Bowl et qui est dirigée par un futur membre du Panthéon de la renommée en Bill Parcells, a confié Leigh Steinberg, l'agent de Wiley. Marcellus est emballé parce que les Cowboys sont l'équipe favorite de son père.»

En sept saisons dans la NFL, quatre avec les Bills de Buffalo et trois avec les Chargers de San Diego, Wiley a obtenu 41 sacs du quart.

Les Chargers l'ont libéré la semaine dernière pour se donner plus de manœuvre au niveau du plafond salarial.

Hermann Maier remporte le dernier Super-G

SESTRIERES, Italie (AP)

— L'Autrichien Hermann Maier a remporté hier le dernier Super-G de la saison, lors des finales de la Coupe du monde de ski alpin à Sestrières, accroissant son avance en tête du classement général.

«Herminator» a terminé l'une des épreuves les plus difficiles de la saison avec une avance importante de 63 centièmes de seconde sur son compatriote Stephan Eberharter, et 75 centièmes sur un autre Autrichien, Christoph Gruber.

Alors qu'il reste deux épreuves avant la fin de la saison, Maier est en tête de la Coupe du monde avec 1265 points, devant Stephan Eberharter (1223), l'Autrichien Benjamin Raich (1113) et l'Américain Bode Miller (1098), qui a raté une porte hier.

Une victoire rapporte 100 points. Il reste un slalom géant et un slalom masculins à disputer, ce week-end, dans ces finales de Sestrières qui comportent une épreuve pour chaque discipline, hommes et femmes.

Goetschl et Pearson pour la lutte finale chez les femmes

SESTRIERES, Italie (AP) — La Suissesse Nadia Styger a remporté jeudi sa première victoire en Coupe du monde de ski alpin en s'imposant dans l'ultime Super-G de Sestrières, qui a vu l'Autrichienne Renate Goetschl s'adjuger le globe de cristal de la discipline.

Goetschl a fini septième, une place suffisante pour devancer ses principales rivales, la Française Carole Montillet et l'Allemande Hilde Gerg, respectivement 16^e et cinquième sous le soleil de la station italienne.

La grosse surprise a été causée par la Suédoise Anja Paerson. En finissant sixième, la Scandinave a réalisé la meilleure performance de sa carrière en Super-G et grappillé quelques précieux points dans la perspective de la victoire finale au classement général de la Coupe du monde. Elle devance désormais de 77 points Renate Goetschl, alors que deux courses restent à disputer ce week-end dans ces finales de la Coupe du monde, un slalom géant et un slalom.

Paerson a d'ores et déjà conquis les globes de cristal des disciplines du géant et du slalom, alors que Goetschl, outre son sacre au classement final du Super-G jeudi, a déjà été couronnée dans la discipline de la descente.

C'est la première fois dans l'histoire de la Coupe du monde, que le titre se décidera entre une skieuse victorieuse dans les deux disciplines techniques de la Coupe du monde de ski alpin (Paerson, géant et slalom) et une autre sacrée dans les disciplines de vitesse (Goetschl, géant et slalom). La troisième du classement général, Carole Montillet, est trop loin pour refaire son retard.

Un brin de sympathie chez le Canadien

Presse Canadienne

MONTREAL

Les joueurs du Canadien n'ont pas voulu trop se mouiller hier matin en commentant la suspension infligée à Todd Bertuzzi, disant s'en remettre au jugement de la LNH, mais il semble bien que sa durée correspondait à ce que l'on avait prévu, comme l'a expressément reconnu José Théodore.

Bertuzzi ne jouera plus de la saison, séries éliminatoires incluses, et son cas sera réévalué avant le début de la prochaine saison.

Sans excuser la charge du gros joueur des Canucks sur Steve Moore, on avait tendance à faire preuve de compréhension, voire de sympathie à l'endroit de Bertuzzi, rappelant que l'émotion amène à poser des gestes qu'on peut regretter par la suite.

«J'ai eu la chance de connaître Bertuzzi au championnat du monde et au match des étoiles, et je suis certain qu'il était sincère quand il s'est excusé et qu'il a dit qu'il n'a pas voulu blesser Moore», a déclaré Théodore.

«J'ai regardé à la télé d'autres coups qui ont été donnés par le passé et j'en ai vu d'aussi graves sinon pires. La dif-

férence est que cette fois-là le gars est mal tombé et est sorti sur une civière. Il (Bertuzzi) lui a donné un bon coup de poing, c'est vrai, mais son intention n'était pas de le blesser.

«Il a commis une erreur, il doit vivre avec», a néanmoins reconnu Théodore, assurant que le fait de rater les séries va faire plus mal au joueur des Canucks que les quelque 500 000 \$ qu'il va perdre pour la douzaine de matchs réguliers pour lesquels il a été suspendu.

Sheldon Souray a parlé dans le même sens: «Je suis sûr à 100 pour cent qu'il n'a jamais voulu causer une commotion cérébrale et fracturer le coup d'un adversaire», a commenté le défenseur du Canadien qui a parlé d'une «grosse suspension».

Même Joé Juneau, qui disait la veille que la justice devrait s'en mêler si la LNH demeurerait trop permissive, a estimé qu'on a été assez sévère cette fois, insistant cependant pour dire qu'on devait profiter de l'occasion pour réfléchir et prendre de meilleures décisions pour le bien du sport.

Le capitaine Saku Koivu a estimé de son côté que ce n'est pas aux joueurs de juger et qu'il y aura toujours des gens pour être en désaccord, mais qu'il faut respecter les compétences des dirigeants

de la LNH.

Revoir la culture du sport

George Gillet, qui trouve que la LNH a bien réagi en imposant une «très importante punition», a parlé dans le même sens que Juneau: «Il s'agit d'un problème beaucoup plus vaste, a déclaré le propriétaire du Canadien. Et je pense comme Bob Gainey qu'il faut revoir la culture de notre sport.»

Gillet faisait notamment référence à cette mentalité de cowboy qui prône une vengeance oeil pour oeil dent pour dent.

«Parce que quelqu'un a été blessé, on croit qu'il est nécessaire de répondre à ce geste. Il est là le problème», expliquait le directeur général du Canadien dans le Journal de Montréal de jeudi.

«Mardi, j'ai vu Brian Leetch servir une mise en échec des plus légales à un joueur de la Floride. Le joueur a chuté sur la glace. Tout de suite, je me suis demandé ce qui se serait passé si ce joueur, que je ne connais pas, avait frappé Leetch d'une façon tout aussi légale.

«C'est précisément cette façon de penser qu'il faut changer.»

Le geste de Bertuzzi vu par les Voltigeurs



Maxime Rioux
maxime.rioux@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE

Le geste violent et gratuit qu'a posé Todd Bertuzzi à l'endroit de Steve Moore de l'Avalanche du Colorado en était un stupide. C'est ce que les joueurs des Voltigeurs de Drummondville ont laissé entendre. Toutefois, les avis sont quelque peu partagés sur la sentence infligée au colosse des Canucks.

De l'avis de Thomas Bellemare, assurément le joueur des Voltigeurs le mieux placé pour discuter d'une histoire de robustesse, Todd Bertuzzi a mal agi. «C'est un geste par derrière et il doit absolument être puni pour ça. Ça ne se fait carrément pas. Par contre, j'imagine

que dans sa tête, au moment de faire ça, son intention n'était pas de le blesser à ce point-là», de soutenir Bellemare qui se dit en accord avec la sanction imposée, c'est-à-dire une suspension qui sera en vigueur jusqu'à la fin de la saison.

En ce qui concerne son compatriote Yannick Riendeau, il se dit outré par le geste posé par le joueur des Canucks. «Il a fait ça pour se venger et c'est complètement cave. Il n'avait pas d'affaires à poser un tel geste. Il existe bien d'autres moyens de se venger. De toutes façons, un moment donné, il faut «en revenir» et savoir se maîtriser. Si c'était mon travail d'imposer des sanctions, il en aurait écopé une plus lourde. Je trouve que la sanction n'est vraiment pas assez sévère», juge ce dernier.

Samuel Gibbons va dans le même sens, affirmant que Todd Bertuzzi n'a pas agi de la bonne façon. «Des gestes comme ça n'ont pas leur place dans la Ligue

nationale de hockey. Il faut vraiment que ça arrête», a exposé celui-ci.

Reste maintenant à connaître l'opinion du grand manitou. Et Dominic Ricard n'y va pas par quatre chemins il non plus. «C'est un geste complètement stupide et c'est aussi un manque de respect envers ses compatriotes. Savoir se contrôler fait partie du travail d'un joueur de hockey. C'est certain que le hockey est un sport de contacts mais il doit y avoir des limites, d'avancer Ricard. Ce que je souhaite, c'est que cet événement serve d'exemple mais surtout que le geste soit puni pour ce qu'il est et non pas pour la blessure qui en résulte. Je veux dire que même si les blessures de Moore avaient été moins importantes, le geste posé n'en deviendrait pas plus acceptable. Il ne faut pas juger la gravité d'un acte irresponsable à l'étendue des blessures qu'il provoque», a tenu à faire valoir l'entraîneur chef des Voltigeurs.

Aucun gain pour un club qualifié au 2e tour?

Un scénario qui pourrait se réaliser dans la section Est de la LHSMQ

Nelson Fecteau
THETFORD MINES

Si la tendance se maintient, il se pourrait fort bien que, dans la division Est de la LHSMQ, la quatrième équipe qui accèdera à la ronde demi-finale n'ait remporté aucune victoire lors du tournoi à la ronde!

À l'issue de la saison régulière la domination du Prolab de Thetford Mines, du Garage de Saint-Georges et du Caron et Guay de Pont-Rouge était marquante et la situation qui prévaut actuellement était prévisible. Thetford Mines, Saint-Georges et Pont-Rouge détenait des avances importantes sur les trois formations les suivant au classement.

Jusqu'à maintenant, chacune des formations a rencontré une fois les trois adversaires auxquels elle s'est confrontée en tournoi à la ronde. Québec, Rivière-du-Loup et Saguenay sont toujours à la recherche d'un premier gain à mi-chemin dans le tournoi à la ronde même si elles ont disputé deux de leur trois rencontres à domicile.

Dans la prochaine séquence qui s'amorce ce soir à Thetford Mines, Saint-Georges et Pont-Rouge, elles vivront l'inverse. Quand on sait que Thetford Mines n'a laissé échappé qu'un point au classement à domicile cette saison, Saint-Georges, trois points et que Pont-Rouge était également maître chez lui, ça risque de ne pas être facile.

Alors il faudra possiblement départager ces trois formations à partir du différentiel des points pour et des points contre. À ce chapitre, la situation n'est pas reluisante non plus. Saguenay qui sera à Thetford Mines ce soir présente la meilleure fiche avec un - 6. Rivière-du-Loup et Québec se situent respectivement à - 10 et - 12 et leur match de ce soir à Saint-Georges et Pont-Rouge pourrait bien empirer la situation.

Le défenseur Marc-André Gaudette du Prolab a eu une remarque qui pourrait aussi s'appliquer à Saint-Georges et Pont-Rouge. «Avec le talent et l'expérience que nous avons, la seule équipe qui pourrait nous battre, c'est nous autres mêmes.»

Pour Éric Roy, auteur de trois points dans la victoire de 9-4 à Québec mardi, les trois victoires signées par le Prolab jusqu'ici ne devraient pas ralentir les efforts de ses coéquipiers.

«Maintenant que nous sommes assurés de passer à la demi-finale, nous devons quand même conserver notre éthique de travail et continuer à bien faire les choses. Réserviste de qualité, Éric Roy y est allé de deux buts lors de la dernière sortie du Prolab. «J'aime les séries. Mon rôle fait en sorte que c'est difficile de conserver ma concentration», souligne l'infatigable joueur de centre qui verra probablement encore beaucoup d'action au cours des prochains matchs.

L'absence des André Martineau et François Pagé, tous deux blessés, lui ouvre la porte bien grande pour les matchs de fin de semaine au cours desquels le Prolab recevra Saguenay ce soir avant de visiter Rivière-du-Loup dimanche à 15 heures.

CONCOURS CLIC

École de Sherbrooke

pour des vacances en ANGLAIS cet été

Cet été, ça te dirait de vivre une expérience de groupe enrichissante et d'apprendre l'anglais en t'amusant?

TU AS ENTRE 5 et 13 ANS?

Le Centre de Langues Internationales Charpentier t'offre la chance de gagner

UN CAMP DE VACANCES EN ANGLAIS

Valeur totale de **1800\$** Les prix sont non transférables et non monnayables.

10 camps de 1 semaine seront tirés au hasard, **LE 7 AVRIL À 11 H 30**

Remplissez et postez ce coupon dûment rempli avant le 2 avril 2004, 17 h 00 :

Concours CLIC Vacances été
20, rue Bryant Sherbrooke (Québec) J1J 3E4

Nom de l'enfant :
 Âge de l'enfant :
 Nom du parent :
 Adresse :
 Ville :
 Code postal :
 Courriel électronique :
 Nom de l'école de langues qui présente ce concours :

Le tirage aura lieu le mercredi 7 avril 2004.

*Les fac-similes et copies ne seront pas acceptés.

VQS CIL CASH LaTribune

Le hockey ce week-end

Senior majeur

Quarts de finale de section
Tournoi rotation
Vendredi
Le Paramédic de Saguenay c.
le Prolab de Thetford Mines, 20h30
Dimanche
Le Prolab de Thetford Mines c.
le Promutuel de Rivière-du-Loup, 15h00

Junior majeur

Vendredi
Les Foreurs de Val d'Or c.
les Voltigeurs de Drummondville, 19h30
Dimanche
Le MAINÉlacs de Lewiston c.
les Tigres de Victoriaville, 16h00
Les Olympiques de Gatineau c.
les Voltigeurs de Drummondville, 18h00

Midget AAA

Finales de section
Vendredi
Les Cantonniers de Magog c.
le Collège Antoine-Girouard, 19h30
Dimanche
Le Collège Antoine-Girouard c.
les Cantonniers de Magog, 19h30

Junior AAA

Séries quarts de finales
Vendredi
Les Cougars de Champlain c.
les Gladiateurs de St-Eustache, 19h30
Les Frontaliers de Coaticook c.
le Collège français de Longueuil, 20h00
Dimanche
Le Collège français de Longueuil c.
les Frontaliers de Coaticook, 19h30
Dimanche
Les Gladiateurs de St-Eustache c.
les Cougars de Champlain, 19h30

Senior Promutuel

Séries demi-finales
Vendredi
Le Isothermic de Disraeli c.
les Bombardiers de Valcourt, 20h00
Les Aztèques de Asbestos c.
le Turmel de Lac-Mégantic, 21h00
Samedi
Les Bombardiers de Valcourt c.
le Isothermic de Disraeli, 20h00
Dimanche
Le Turmel de Lac-Mégantic c.
les Aztèques de Asbestos, 20h00

Près de 700 patineurs à Sherbrooke



Imacom, Vincent Cotnoir

La compétition Souvenir Michel-Proulx et le championnat Patinage Star ont démarré, hier, à Sherbrooke alors que les patineurs artistiques se sont emparés des glaces du Palais des sports et du centre récréatif Eugène-Lalonde. La compétition se poursuit jusqu'à dimanche et près de 700 patineurs de toutes les régions du Québec seront de la partie. On peut évidemment voir à l'oeuvre de nombreux patineurs de l'Association régionale de patinage artistique de l'Estrie. Sur la photo, c'est Laurie-Anne Desgagnés qui est à l'oeuvre.

Le Challenge sur glace à Gatineau?

Patrick Duquette
Le Droit

GATINEAU

Gatineau étudie la possibilité d'attirer le Challenge sur glace, une course automobile de calibre international qui attire chaque année plus de 40 000 spectateurs à Sherbrooke.

Le quadruple champion du monde de formule un, Alain Prost, participe depuis deux ans à cette compétition qu'il a d'ailleurs remportée en 2003. Une trentaine de coureurs internationaux y prennent part sur des véhicules de type T3F, en plus de quelques pilotes québécois dont Bertrand Godin et Marc-Antoine Camirand.

Le conseiller gatinou Aurèle Desjardins a assisté à la sixième édition, les 27 et 28 février derniers, en compagnie de trois représentants de la division des fêtes et festivals de Gatineau. «Les organisateurs cherchent d'autres endroits où produire cet événement au Québec», a confié Desjardins en entrevue, hier.

À Gatineau, certains sites sont envisagés. Le centre Asticou, dans le secteur Hull, est ceinturé par une piste de

deux kilomètres. Le parc La Baie, où se tient le festival de montgolfière, est assez grand mais ne dispose d'aucune infrastructure à proximité. On songe aussi aux terrains qui bordent l'aéroport, dans l'est de la ville.

«La ville n'est pas intéressée à être le promoteur de l'événement, tout au plus de jouer le rôle de facilitateur. L'idéal serait qu'un promoteur prenne l'événement en charge», de dire Desjardins. Un Challenge sur glace aurait un effet rassembleur, selon M. Desjardins, au moment où la grande ville tente encore de souder ensemble les cinq ex-municipalités. «Ce serait le premier événement qui naîtrait de la grande ville, note-t-il. Jusqu'ici, nous n'avons fait que prolonger les événements issus des ex-villes.

À Sherbrooke, la corporation privée qui organise le challenge sur glace a connu des ennuis financiers dernièrement, dans la foulée du scandale des commandites. Le gel d'une subvention fédérale de 225 000 \$ a mis les organisateurs dans l'embarras, même si la somme ne représente qu'une portion du budget total de 2,7 millions \$.

«C'est une belle compétition, impressionnante à observer. Rien à savoir si cela peut se faire à Gatineau», conclut M. Desjardins.

moderne, fleuve, 1 chambre, 2 terrasses, 1500 \$. 555-5555

1, RUE DES APPARENCES
★★★ APPARTEMENT À VISITER ★★★

Grand 5 1/2 meublé
d'expériences profondément humaines.

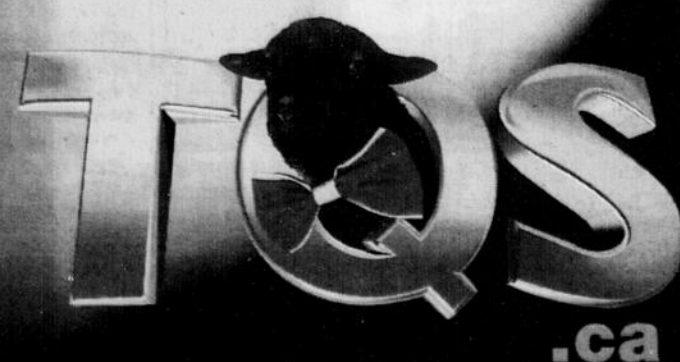
RUE PRINCIPALE • 555-5555

Beau studio. libre. meublé.

Partis pour le Sud !

Retrouvez Julie, Samuel, Brigitte, Mélanie, Mathieu et les autres au Super Clubs Breezes Costa Verde de Cuba. Au programme : détente de maillots de bain et cours de salsa

DEMAIN à 18 h



Un réseau COGECO

EN PARTENARIAT AVEC Bell Globalmedia

De l'information au divertissement

La Tribune

vous accompagne au quotidien.

Ben



Blondinette



Hagar l'horrible



Votre horoscope

du 19 février au 20 mars
Tandis que la Lune se situe au carré de votre Signe, quelqu'un pourrait vous mettre au courant d'une information que vous préféreriez ignorer. Mais vous avez toujours le loisir de ne pas répéter ce qui vous a été confié. Si cela vous place dans une situation embarrassante, rappelez-vous que la voie de l'honnêteté et de la transparence est toujours la plus noble.

du 21 mars au 19 avril
Maintenant que Mercure arrive dans votre Signe, il serait sage de mettre de l'ordre dans vos documents et dans vos affaires financières. Il est possible de maximiser vos profits et de rentabiliser un projet déficitaire. Préparez le terrain pour saisir les opportunités avantageuses qui s'offriront à vous. Une association profitable se matérialisera probablement sous peu.

du 20 avril au 20 mai
L'influence de Vénus en Taureau intensifie actuellement votre magnétisme au point de vous rendre irrésistible aux yeux d'autrui. Acceptez poliment les compliments et les faveurs qui vous sont accordés, même s'ils proviennent de gens qui vous laissent indifférent. Sur le plan sensuel et sentimental, voici le temps de faire des étincelles.

du 21 mai au 21 juin
Tandis que la Lune se trouve dans votre Signe opposé, le Sagittaire, vous risquez de jouer d'une popularité exceptionnelle et de ne plus savoir vers qui vous tourner. Si ce surcroît d'attention ne vous enflamme pas la tête, il n'y a pas de nuage à l'horizon. Mais essayez de ne pas négliger vos vieux amis en favorisant de nouvelles fréquentations superficielles.

du 22 juin au 22 juillet
Si le comportement de quelqu'un vous laisse perplexe, rappelez-vous de la première impression que cette personne vous avait laissée. Somme toute, il existe probablement une explication logique à ce qui vous intrigue. Au besoin, changez-vous les idées en faisant le tour de vos magasins préférés. Vous pourriez faire toute une trouvaille!

du 23 juillet au 22 août
L'arrivée de Mercure dans un autre Signe de Feu, le Bélier, aiguise vos aptitudes intellectuelles tout en vous rafraîchissant la mémoire, ce qui sera grandement bénéfique au domaine des études. Si vous devez subir un test ou passer un examen, vous n'avez aucune raison de craindre l'échec. Vous impressionnerez un interlocuteur en vous exprimant avec éloquence.

du 22 août au 22 septembre
Aujourd'hui vous cherchez peut-être au mauvais endroit. L'influence de la Lune en Sagittaire risque de vous offrir quelques frustrations. Prenez votre mal en patience; les choses prendront une tournure plus favorable dès dimanche, lorsque la Lune entrera dans un autre Signe de Terre. En attendant, attachez-vous à votre travail et concentrez-vous sur des choses sérieuses.

du 23 septembre au 23 octobre
Une période d'attente ou de stagnation devrait prendre fin, vous permettant de reprendre un rythme d'activité normal. Vous pouvez également régler un conflit ou modifier un contexte qui minait votre qualité de vie. Vos relations intimes vous apporteront alors beaucoup de satisfaction. Placez-les au sommet de vos priorités.

du 23 octobre au 21 novembre
Les aspects planétaires actuels vous permettent de former des alliances ou des coalitions inusitées mais néanmoins très salutaires. Vous ne devriez pas regretter les compromis que vous accepterez de faire car ils entraîneront des conséquences positives. La réponse à une interrogation pourrait même provenir d'une nouvelle connaissance.

du 22 novembre au 21 décembre
La visite de la Lune en Sagittaire annonce deux journées riches en émotions qui pourraient chatouiller vos cordes sensibles. Permettez-vous d'exprimer vos sentiments et de verbaliser vos états d'âme. Un entretien en tête-à-tête ne devrait pas vous déplaire. Une nouvelle responsabilité peut vous ouvrir des portes et élargir vos horizons.

du 22 décembre au 19 janvier
Une période particulièrement active se dessine à l'horizon. La présence de Mars actuellement encore dans un Signe de Terre augmente votre niveau d'énergie et vous donne envie de déplacer des montagnes! Si vous parvenez à éviter d'agir impulsivement, la suite des événements sera favorable. Vous pouvez même dépasser vos records en termes de performance physique.

du 20 janvier au 18 février
Maintenant que la Lune a quitté un Signe considéré incompatible avec le vôtre, certains de vos desirs peuvent commencer à se concrétiser. Il est probable qu'une personne qui vous tient à cœur se mette à percevoir une situation de la même façon que vous. Il peut également s'agir de chance sur le plan matériel avec de nouvelles acquisitions.

Le scrabble

NOUVEAUX MOTS 2004
Les thèmes (2)

TRANSPORT

ADAC n.m. Acronyme pour «Avion à Décollage et Atterrissage Courts».

ADAV n.m. Acronyme pour «Avion à Décollage et Atterrissage Vertical».

AIRBAG n.m. Mot anglais signifiant «sac à air». C'est un coussin gonflable destiné à protéger les occupants d'un véhicule en cas de choc.

BICLOU n.m. Vélo.

COLISAGE n.m. Mettre sous forme de colis un produit avant son expédition.

Aussi : HUB Verbe : ZÉROTER

PEUPLES

ARVERNE adj. Peuple de la Gaule qui occupait l'Auvergne.

BURGONDE adj. Peuple d'origine scandinave, qui a donné son nom à la Bourgogne.

BUSHMAN (pl. BUSHMANS ou BUSHMEN) n.m. Aborigène qui vit dans le bush (désert du Kalahari en Namibie).

CHABIN, E n. Aux Antilles, noir(e) ayant les cheveux blancs ou roux et les yeux bleus ou verts.

DOGON adj. Peuple vivant au Mali depuis le 14^e siècle.

MALBAR, AISE n. À la Réunion, nom donné aux indiens non musulmans car on pensait qu'ils venaient de la côte de Malabar, en Inde.

PACHTOUN, E adj. Relatif à un peuple d'Afghanistan et du Pakistan.

POPAH n.m. Nom donné aux Européens par les Calédoniens.

POPINÉE n.f. En Nouvelle-Calédonie, mot désignant une femme canaque ou une grande langouste.

SUDÈTE adj. Allemand de souche qui vivait en Bohême avant la Deuxième Guerre mondiale.

TALIBAN, E n. et adj. Extrémiste islamiste qui gouverna l'Afghanistan jusqu'en 2001.

VISIGOTH, E ou VISIGOTHIQUE adj. Relatif aux Wisigoths, peuple dano-dien du 4^e au 7^e siècle. VISIGOTH(E) et VISIGOTHIQUE (ODS 3).

Aussi : OJIBWAY, OMEYADE, UZBEKE, ZARABE.

PARTIE

TIRAGE	MOT RETENU	REF	PTS
1. RKFEIOR			
2. OR+BSEOR KIFER		H 4	54
3. ER+CHUWP BROOKS		4D	34
4. PW+EUHIE CHIEUR		5F	33
5. IUW+UUA PIOCHE		F 2	27
6. IUW+BSE VAU		9G	29
7. BEII+MEA WUS		10F	56
8. I+SOIVAF ABIMÉE		8A	47
9. OV+NLEDX FIAIS		L 1	36
10. DLNV+EET FOXÉ		1L	48
11. ROEDPSA DÉLAVENT		A 5	63
12. R+AURTQE APODES		B 1	29
13. NERILAM TRIQUERA		C 6	101
14. MOES?TI MINÉRAL		14B	86
15. TEINSAL MITOSE(S)		15A	102
16. AYADENN RALENTIS		8H	79
17. AAD+LEUG PENNY		2F	36
18. AAL+ULT? GADJÉ		1A	66
19. CGNOTUZ SAUT(I)LLA		O 8	71
	GAZOU	3K	30

1027

Vous désirez obtenir de l'information sur le Scrabble duplicate ou adhérer à un club, communiquez avec Francine Plante 562-2601 ou Gilles Couture 569-6909 pour la région de Sherbrooke, Lucie Deschênes 478-3814 pour Drummondville, Gaétane Provencher 758-8020 pour Victoriaville ou Thérèse Thibault 849-7481 pour Coaticook.

Le mot perdu

L'ALCOOL - Un mot de 10 lettres

B	Y	E	T	E	I	R	B	E	U	V	E	R	I	E
T	R	V	V	M	U	H	R	A	I	S	I	N	E	U
U	R	E	O	R	G	E	A	T	B	U	V	E	U	R
O	E	N	D	A	T	Y	A	R	O	A	V	L	A	C
T	H	T	K	L	A	R	A	K	O	K	R	U	U	U
S	C	E	A	J	N	R	C	R	A	M	A	A	A	V
G	E	L	K	N	N	E	C	T	A	R	E	I	V	E
G	M	V	V	G	I	H	C	A	I	R	G	N	A	S
R	E	K	A	H	S	S	D	H	F	I	A	F	L	T
E	N	I	V	R	A	A	E	U	A	X	T	U	E	A
N	N	S	I	R	G	K	M	T	T	I	E	S	R	M
A	I	A	T	I	E	E	I	S	T	L	R	I	A	I
C	K	L	S	K	T	N	A	I	V	E	E	O	P	N
H	I	O	P	I	N	O	T	B	I	B	I	N	E	E
E	T	A	M	O	T	R	A	U	Q	S	B	R	U	T

AKVAVIT
ANISETTE
ARAK
AROME
ASTI
AVALER
BAR
BEUVERIE
BIBINE
BIERE
BRUT
BUVEUR
CALVA
CHAI

CHERRY
CRU
CUVE
DEMI
EBRIETE
ELIXIR
EMECHE
ESTAMINET
EVENTE
EVIAN
FUMET
GAI
GRAVES
GRENACHE

GRIS
INFUSION
KIR
LARME
LIE
MARC
MOKA
NECTAR
NIAULE
ORGEAT
PINOT
QUART
RAISIN
RAPE

RHUM
SAKE
SANGRIA
SHAKER
SHERRY
STOUT
TANNISAGE
TISANE
TOAST
TOKAI
TOMATE
VIN
VODKA

Solution du dernier problème : SEMAINE

12 mars 2004

No 540

Les mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

12 mars 2004

No 543

HORIZONTALEMENT

- Il a beaucoup voyagé - Manière de cuire le bœuf à l'étouffée.
- Se termine à l'aube - Mettre à l'envers.
- Personne jugée archaïque mais qui conserve une importance considérable - 501.
- Symbole chimique - Déplacement de population d'un pays dans un autre.
- Qui ne présente plus de trace de fatigue - Qui a peu de volume.
- Soumet à un entraînement - On la nourrit de force.
- Effleure - Ville de Sicile - Sans vêtements.
- Coule en Roumanie - Hardi - Partie d'un canal.
- Docteur de la loi musulmane - Longues pièces de bois.
- Drame lyrique japonais - Présence régulière.
- Que l'on doit - Qui viole les règles de la pudeur.
- Énoncé - Hégire - Possessif.

VERTICALEMENT

- Se dit d'un mouvement artistique qui se situe hors des circuits commerciaux.
- Briller - Accorde.

- Est indissociable du yang et du tao - Enfant turbulent - Éminence.
- Mouche charbonneuse - À moi.
- Placée - Lieu de détente.
- Nombreuses dans une bibliothèque - Étain.
- Cité antique - Jambière des soldats de la Grèce ancienne.
- Cœur des troncs d'arbre - Constructeur de "l'École".
- Ligne osseuse saillante - Trouvaille.
- Début de calcul - Déesse grecque - Une partie du monde.
- Arabes nomades - Fait tout sauter.
- Le Shannon y coule - Patrie des frères Anguier - Imbécile.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	D	U	L	A	I	R	E	P	E	
2	C	A	R	O	T	T	E	A	S	T	I
3	A	M	I	E	A	C	A	R	I	E	N
4	D	E	N	S	E	M	E	N	T	I	C
5	E	E	S	T	I	M	E	U	N	E	
6	M	E	R	I	M	A	I	N	T		
7	I	N	C	I	N	C	E	N	D	I	E
8	E	V	I	N	C	E	N	T		T	S
9	I	R	E	N	T	I	T	E	C		
10	B	E	A	G	L	E	R	O	H		
11	L	U	R	E	T	S	E	T			
12	E	X	T	E	R	N	E	S	U	E	R

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

104 AUTOS À VENDRE

PONTIAC SUNFIRE 1999 4 portes, 170 000 km, lecteur CD, 1500 cc, 118 000 km, 7250 \$, 819-837-0056.

SATURN SL 1996 man. air, 6 cyl., 1.9 L, volant aux 4 points, 1997, 819-569-9691.

TOYOTA CAMRY 1992 6 cyl., 1.8 L, volant aux 4 points, 1997, 819-569-9691.

TOYOTA COROLLA DX 1997, 4 portes, manuelle, air, 4 cyl., 1.8 L, 175 000 km, 7250 \$, 819-837-0056.

TOYOTA COROLLA 1999 130 000 km, auto, 215, bonne condition, 846-1287/820-3243.

TOYOTA COROLLA 1998 100 000 km, man., AM-FM, CD, 175 000 km, 7250 \$, 819-837-0056.

TOYOTA COROLLA EX 2001 4 cyl., auto, a.c., 65 000 km, 10 500 \$, 346-5279 ou 345-6444.

VOLKSWAGEN GOLF CL 1997 4 p., manuelle, 87 000 km., condition A-1, 8000 \$, 819-829-1995.

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

ACURA INTEGRA 90 2 p., man., 170 000 km, lecteur CD, un peu de rouille, 1500 \$, 437-8809/829-3844.

AEROSTAR 1987, 100 000 km, 400 \$, 819-837-0056.

PONTIAC BONNEVILLE, SSE, 1990, blanc, avec 8 pneus 16, 1100 \$, 819-837-0056.

AUBAINE MAZDA 323 1991, auto, 174 000 km, mec et car. très bonne condition, 995 \$, 345-2555.

CAMION CHEVROLET R-30 1987, 1 tonne, 5000 \$, VAN, 1994, moteur diesel, 65 000 km, 4000 \$, PETITE EXCAVATRICE, Kelly, utilisée seulement 10h, 7000 \$, 822-2995.

HONDA CIVIC DX hatch-back, couleur noir, 200 000 km, très propre, 2500 \$, 819-837-0056.

HYUNDAI ACCENT 1999, manuelle, 3 portes, 35 000 km, peinture neuve, 4950 \$, 877-8363.

MAZDA 626 1990, auto, mec. A-1, 9500 \$, 819-837-0056.

NEON 1999 4 p., mot. SOHC 16 v, auto, 149 000 km, démar. antivol, très propre, 1995 \$, 872-9803/437-3533.

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

MAZDA PROTEGE 93 4 portes, auto, 230 000 km, tot et m. très bien, 1500 \$, 819-837-0056.

MERCUY MYSTIQUE GS 1995 V-6, sport, auto, 4 portes, tout équipé, 128 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

PLYM SUNDANCE 1990 4 p., 1.6 L, 1500 \$, 819-837-0056.

PLYMOUTH VOYAGER SPORT 1994, 7 passagers, moteur 3.3 L, 1500 \$, 819-837-0056.

PONTIAC 6000 1991, 1991, 126 000 km, tout équipé, 1500 \$, 819-837-0056.

PONTIAC FIREFLY 1995, 100 000 km, 8 roues, démar. dis. sup. port à vélo, 1 seul pneu 2500 \$, 819-837-0056.

PONTIAC SUNFIRE 97, 1997, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

SUZUKI SWIFT 1993 3 portes, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA CAMRY 1987, 1987, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA CAMRY LE 1988, 1988, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA TERCEL 1990, 1990, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

VOLKSWAGEN GOLF 1992, 1992, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

ACURA INTEGRA 90 2 p., man., 170 000 km, lecteur CD, un peu de rouille, 1500 \$, 437-8809/829-3844.

AEROSTAR 1987, 100 000 km, 400 \$, 819-837-0056.

PONTIAC BONNEVILLE, SSE, 1990, blanc, avec 8 pneus 16, 1100 \$, 819-837-0056.

AUBAINE MAZDA 323 1991, auto, 174 000 km, mec et car. très bonne condition, 995 \$, 345-2555.

CAMION CHEVROLET R-30 1987, 1 tonne, 5000 \$, VAN, 1994, moteur diesel, 65 000 km, 4000 \$, PETITE EXCAVATRICE, Kelly, utilisée seulement 10h, 7000 \$, 822-2995.

HONDA CIVIC DX hatch-back, couleur noir, 200 000 km, très propre, 2500 \$, 819-837-0056.

HYUNDAI ACCENT 1999, manuelle, 3 portes, 35 000 km, peinture neuve, 4950 \$, 877-8363.

MAZDA 626 1990, auto, mec. A-1, 9500 \$, 819-837-0056.

NEON 1999 4 p., mot. SOHC 16 v, auto, 149 000 km, démar. antivol, très propre, 1995 \$, 872-9803/437-3533.

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

ACURA INTEGRA 90 2 p., man., 170 000 km, lecteur CD, un peu de rouille, 1500 \$, 437-8809/829-3844.

AEROSTAR 1987, 100 000 km, 400 \$, 819-837-0056.

PONTIAC BONNEVILLE, SSE, 1990, blanc, avec 8 pneus 16, 1100 \$, 819-837-0056.

AUBAINE MAZDA 323 1991, auto, 174 000 km, mec et car. très bonne condition, 995 \$, 345-2555.

CAMION CHEVROLET R-30 1987, 1 tonne, 5000 \$, VAN, 1994, moteur diesel, 65 000 km, 4000 \$, PETITE EXCAVATRICE, Kelly, utilisée seulement 10h, 7000 \$, 822-2995.

HONDA CIVIC DX hatch-back, couleur noir, 200 000 km, très propre, 2500 \$, 819-837-0056.

HYUNDAI ACCENT 1999, manuelle, 3 portes, 35 000 km, peinture neuve, 4950 \$, 877-8363.

MAZDA 626 1990, auto, mec. A-1, 9500 \$, 819-837-0056.

NEON 1999 4 p., mot. SOHC 16 v, auto, 149 000 km, démar. antivol, très propre, 1995 \$, 872-9803/437-3533.

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

ACURA INTEGRA 90 2 p., man., 170 000 km, lecteur CD, un peu de rouille, 1500 \$, 437-8809/829-3844.

AEROSTAR 1987, 100 000 km, 400 \$, 819-837-0056.

PONTIAC BONNEVILLE, SSE, 1990, blanc, avec 8 pneus 16, 1100 \$, 819-837-0056.

AUBAINE MAZDA 323 1991, auto, 174 000 km, mec et car. très bonne condition, 995 \$, 345-2555.

CAMION CHEVROLET R-30 1987, 1 tonne, 5000 \$, VAN, 1994, moteur diesel, 65 000 km, 4000 \$, PETITE EXCAVATRICE, Kelly, utilisée seulement 10h, 7000 \$, 822-2995.

HONDA CIVIC DX hatch-back, couleur noir, 200 000 km, très propre, 2500 \$, 819-837-0056.

HYUNDAI ACCENT 1999, manuelle, 3 portes, 35 000 km, peinture neuve, 4950 \$, 877-8363.

MAZDA 626 1990, auto, mec. A-1, 9500 \$, 819-837-0056.

NEON 1999 4 p., mot. SOHC 16 v, auto, 149 000 km, démar. antivol, très propre, 1995 \$, 872-9803/437-3533.

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

ACURA INTEGRA 90 2 p., man., 170 000 km, lecteur CD, un peu de rouille, 1500 \$, 437-8809/829-3844.

AEROSTAR 1987, 100 000 km, 400 \$, 819-837-0056.

PONTIAC BONNEVILLE, SSE, 1990, blanc, avec 8 pneus 16, 1100 \$, 819-837-0056.

AUBAINE MAZDA 323 1991, auto, 174 000 km, mec et car. très bonne condition, 995 \$, 345-2555.

CAMION CHEVROLET R-30 1987, 1 tonne, 5000 \$, VAN, 1994, moteur diesel, 65 000 km, 4000 \$, PETITE EXCAVATRICE, Kelly, utilisée seulement 10h, 7000 \$, 822-2995.

HONDA CIVIC DX hatch-back, couleur noir, 200 000 km, très propre, 2500 \$, 819-837-0056.

HYUNDAI ACCENT 1999, manuelle, 3 portes, 35 000 km, peinture neuve, 4950 \$, 877-8363.

MAZDA 626 1990, auto, mec. A-1, 9500 \$, 819-837-0056.

NEON 1999 4 p., mot. SOHC 16 v, auto, 149 000 km, démar. antivol, très propre, 1995 \$, 872-9803/437-3533.

Éphémérides

C'est le 12 mars 2004.

2003 - Le premier ministre de Serbie, Zoran Djindjic, est assassiné devant le siège du gouvernement à Belgrade.

2001 - Dans une décision finale, l'OMC donne raison à la France et à l'Union européenne, qui bannissent l'amiante à cause de sa toxicité. - Lors d'un exercice au Koweït, une bombe lâchée par un avion américain tue par erreur cinq Américains et un Néo-Zélandais.

2000 - En Espagne, le parti du premier ministre sortant Jose Maria Aznar remporte aisément les législatives.

1999 - La Pologne, la République tchèque et la Hongrie sont les premiers pays jadis communistes à entrer à l'Otan.

1997 - La Cour suprême statue que la danse contact tarifée est indécente, au sens de la loi canadienne.

1994 - À la cathédrale de Bristol, l'Église anglicane ordonne ses 32 premières prêtresses.

1993 - À Bombay, des attentats à la voiture piégée font 250 morts.

1990 - Herta Pascale Trouillot devient présidente par intérim d'Haïti.

1986 - Par référendum, les Espagnols maintiennent leur pays dans l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (Otan).

1985 - À l'ambassade de Turquie, à Ottawa, trois terroristes arméniens tuent un gardien, prennent des otages et se rendent quatre heures plus tard.

1979 - Luis Herrera Campins devient président du Venezuela.

1975 - Début d'une grève des postes, à Montréal.

1968 - Colonie britannique depuis 1810, l'île Maurice accède à l'indépendance.

1967 - Au deuxième tour des législatives, en France, les gaullistes gardent de justesse le pouvoir.

1966 - Le parlement d'Indonésie consacre la chute de Sukarno, père de l'indépendance; le dictateur suivant, Suharto, y sera pour 32 ans.

1964 - En Ontario, le ministre William Davis fait abolir la loi qui permet la ségrégation raciale des écoles.

1945 - À 15 ans, Anne Frank, auteur du journal, meurt au camp nazi de Bergen-Belsen, en Basse-Saxe.

1940 - La Finlande doit céder l'isthme de Carélie et les rives du lac Ladoga à l'Union soviétique.

1930 - Le patriote indien Mohandas Gandhi commence une marche, pour dénoncer le monopole et la taxe britanniques sur le sel.

1854 - Pour la guerre de Crimée, la France et l'Angleterre s'allient à la Turquie ottomane contre la Russie.

1814 - Des troupes anglaises prennent Bordeaux.

Ils sont nés un 12 mars:

L'architecte français André Le Nôtre (1613-1700)

William Lyon Mackenzie, patriote et maire de Toronto (1795-1861)

Le poète italien Gabriele D'Annunzio (1863-1938)

L'homme d'État turc Mustafa Kemal, dit Atatürk (1881-1938)

Le danseur russe Vaslav Nijinski (1889-1950)

Le poète canadien Irving Layton, en Roumanie (1912)

L'écrivain américain Jack Kerouac (1922-69)

Le dramaturge américain Edward Albee (1928)

L'auteur-compositeur et interprète James Taylor (1948)

Ils nous ont quittés un 12 mars:

2002: le peintre québécois Jean-Paul Riopelle (1924)

2001: le romancier américain Robert Ludlum (1927)

1999: le violoniste et chef d'orchestre Yehudi Menuhin (1916)

1985: le chef d'orchestre Eugene Ormandy (1899)

1955: le saxophoniste de jazz Charlie Parker, dit Bird (1920)

1925: Sun Yat-Sen, père de la république en Chine (1866)

1507: César Borgia, fils du pape Alexandre VI et modèle de Machiavel pour "Le prince" (1475)

Citation du jour:

"Mangez sur l'herbe - Dépêchez-vous - Un jour ou l'autre - L'herbe mangera sur vous."

(Jacques Prévert, Fatras)

112 VÉHICULES LOURDS

12 PNEUS NEUFS R11-22.5 pour tracteur de van 1500 ch. Tél. 879-5436.

120 MOTORISES

CORSAIR SOVEREIGN 1985 32 p. 1.400 30 000 \$, 819-569-4774.

122 ROULOTTES TENTES-ROULOTTES

ROULOTTE SKAMPER 1988 25 p. partide condition 7900 \$, 819-345-1268.

ROULOTTE TRAIL CRUISER, 2000, 23 p. 3000 livres, à l'état neuf, tout équipé, 14500 \$, taxes (avec attaches) 825-9387.

124 BATEAUX NAUTIQUES

LIQUIDATION D'INVENTAIRE

Donahue Marine, 7143, boul. Bourque, Deauville, vendredi et samedi de 9 h à 16 h.

PRINCECRAFT 196 1995, tout équipé, 1200 \$, 819-569-4774.

PONTIAC 6000 1991, 1991, 126 000 km, tout équipé, 1500 \$, 819-837-0056.

PONTIAC FIREFLY 1995, 100 000 km, 8 roues, démar. dis. sup. port à vélo, 1 seul pneu 2500 \$, 819-837-0056.

PONTIAC SUNFIRE 97, 1997, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

SUZUKI SWIFT 1993 3 portes, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA CAMRY 1987, 1987, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA CAMRY LE 1988, 1988, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA TERCEL 1990, 1990, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

VOLKSWAGEN GOLF 1992, 1992, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

112 VÉHICULES LOURDS

12 PNEUS NEUFS R11-22.5 pour tracteur de van 1500 ch. Tél. 879-5436.

120 MOTORISES

CORSAIR SOVEREIGN 1985 32 p. 1.400 30 000 \$, 819-569-4774.

122 ROULOTTES TENTES-ROULOTTES

ROULOTTE SKAMPER 1988 25 p. partide condition 7900 \$, 819-345-1268.

ROULOTTE TRAIL CRUISER, 2000, 23 p. 3000 livres, à l'état neuf, tout équipé, 14500 \$, taxes (avec attaches) 825-9387.

124 BATEAUX NAUTIQUES

LIQUIDATION D'INVENTAIRE

Donahue Marine, 7143, boul. Bourque, Deauville, vendredi et samedi de 9 h à 16 h.

PRINCECRAFT 196 1995, tout équipé, 1200 \$, 819-569-4774.

PONTIAC 6000 1991, 1991, 126 000 km, tout équipé, 1500 \$, 819-837-0056.

PONTIAC FIREFLY 1995, 100 000 km, 8 roues, démar. dis. sup. port à vélo, 1 seul pneu 2500 \$, 819-837-0056.

PONTIAC SUNFIRE 97, 1997, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

SUZUKI SWIFT 1993 3 portes, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA CAMRY 1987, 1987, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA CAMRY LE 1988, 1988, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA TERCEL 1990, 1990, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

VOLKSWAGEN GOLF 1992, 1992, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

112 VÉHICULES LOURDS

12 PNEUS NEUFS R11-22.5 pour tracteur de van 1500 ch. Tél. 879-5436.

120 MOTORISES

CORSAIR SOVEREIGN 1985 32 p. 1.400 30 000 \$, 819-569-4774.

122 ROULOTTES TENTES-ROULOTTES

ROULOTTE SKAMPER 1988 25 p. partide condition 7900 \$, 819-345-1268.

ROULOTTE TRAIL CRUISER, 2000, 23 p. 3000 livres, à l'état neuf, tout équipé, 14500 \$, taxes (avec attaches) 825-9387.

124 BATEAUX NAUTIQUES

LIQUIDATION D'INVENTAIRE

Donahue Marine, 7143, boul. Bourque, Deauville, vendredi et samedi de 9 h à 16 h.

PRINCECRAFT 196 1995, tout équipé, 1200 \$, 819-569-4774.

PONTIAC 6000 1991, 1991, 126 000 km, tout équipé, 1500 \$, 819-837-0056.

PONTIAC FIREFLY 1995, 100 000 km, 8 roues, démar. dis. sup. port à vélo, 1 seul pneu 2500 \$, 819-837-0056.

PONTIAC SUNFIRE 97, 1997, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

SUZUKI SWIFT 1993 3 portes, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA CAMRY 1987, 1987, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA CAMRY LE 1988, 1988, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA TERCEL 1990, 1990, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

VOLKSWAGEN GOLF 1992, 1992, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

112 VÉHICULES LOURDS

12 PNEUS NEUFS R11-22.5 pour tracteur de van 1500 ch. Tél. 879-5436.

120 MOTORISES

CORSAIR SOVEREIGN 1985 32 p. 1.400 30 000 \$, 819-569-4774.

122 ROULOTTES TENTES-ROULOTTES

ROULOTTE SKAMPER 1988 25 p. partide condition 7900 \$, 819-345-1268.

ROULOTTE TRAIL CRUISER, 2000, 23 p. 3000 livres, à l'état neuf, tout équipé, 14500 \$, taxes (avec attaches) 825-9387.

124 BATEAUX NAUTIQUES

LIQUIDATION D'INVENTAIRE

Donahue Marine, 7143, boul. Bourque, Deauville, vendredi et samedi de 9 h à 16 h.

PRINCECRAFT 196 1995, tout équipé, 1200 \$, 819-569-4774.

PONTIAC 6000 1991, 1991, 126 000 km, tout équipé, 1500 \$, 819-837-0056.

PONTIAC FIREFLY 1995, 100 000 km, 8 roues, démar. dis. sup. port à vélo, 1 seul pneu 2500 \$, 819-837-0056.

PONTIAC SUNFIRE 97, 1997, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

SUZUKI SWIFT 1993 3 portes, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA CAMRY 1987, 1987, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA CAMRY LE 1988, 1988, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA TERCEL 1990, 1990, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

VOLKSWAGEN GOLF 1992, 1992, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

112 VÉHICULES LOURDS

12 PNEUS NEUFS R11-22.5 pour tracteur de van 1500 ch. Tél. 879-5436.

120 MOTORISES

CORSAIR SOVEREIGN 1985 32 p. 1.400 30 000 \$, 819-569-4774.

122 ROULOTTES TENTES-ROULOTTES

ROULOTTE SKAMPER 1988 25 p. partide condition 7900 \$, 819-345-1268.

ROULOTTE TRAIL CRUISER, 2000, 23 p. 3000 livres, à l'état neuf, tout équipé, 14500 \$, taxes (avec attaches) 825-9387.

124 BATEAUX NAUTIQUES

LIQUIDATION D'INVENTAIRE

Donahue Marine, 7143, boul. Bourque, Deauville, vendredi et samedi de 9 h à 16 h.

PRINCECRAFT 196 1995, tout équipé, 1200 \$, 819-569-4774.

PONTIAC 6000 1991, 1991, 126 000 km, tout équipé, 1500 \$, 819-837-0056.

PONTIAC FIREFLY 1995, 100 000 km, 8 roues, démar. dis. sup. port à vélo, 1 seul pneu 2500 \$, 819-837-0056.

PONTIAC SUNFIRE 97, 1997, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

SUZUKI SWIFT 1993 3 portes, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA CAMRY 1987, 1987, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA CAMRY LE 1988, 1988, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

TOYOTA TERCEL 1990, 1990, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

VOLKSWAGEN GOLF 1992, 1992, 126 000 km, 1500 \$, 819-837-0056.

150 PERSONNEL DEMANDE

CHAUFFEUR DE PÉRIPE temps plein, amant faire autre travaux offerts. 574-6167.

CHOCOLATI VENDS SUPER PRODUITS et produits super pro. SUPERVISEUR d'expédition de recherche. 1-800-561-3285.

COMPAGNIE EN PLEINE EVOLUTION recherche:

2 mécaniciens agricoles

1 mécanicien poids motards

1 représentant des ventes

postes additionnels temps plein

Se présenter chez Equipement R. Nadeau, 534, ch. du parc industriel, Bromptonville.

CONSEILLER AUX VENTES demande pour véhicules d'occasion, auto et des dynamiques. Expérience nécessaire. Se présenter avec CV au 4441, rue King E. à Sherbrooke.

COUTURIÈRES DEMANDEES sur machine temps plein et partiel. 565-4451.

CUISINIER DEMANDE temps plein. Se présenter chez Stratos Pizzeria 812 Belvedere S. ou 260 12e Ave N.

L'AGENCE CHATOUILLE Inc. est une agence de placement pour danses, qui travaille pour vos mesdemoiselles. Plus de 400 bars à votre disposition. HERVÉ et MOTTON sont à la pour vos meilleurs avantages possibles: transport, hébergement et salaire. Secteur de la Gaspésie très payant. Nous attendons votre appel. Bureau: 819-821-3481. Sans frais: 1-866-760-3461. www.agence-chatouille.com

MAIGRISSER VOUS MAINTENANT RETROUVEZ VOS POIDS SANTS ET ÉNERGIE POUR L'ÉTÉ! Info: Denise 319-486-8218.

MÉCANICIEN AUTOMOBILE 5 ans d'exp. et plus, travail de 40 heures. Est de Sherbrooke. Envoyer CV au casier 38, La Tribune Inc. 1950, rue Roy, Sherbrooke, QC J1K 2K8.

PERS. SÉRIEUSE SEULEMENT idéale pré-entraîneur temps plein ou partiel, bilingue serait un atout. Demandez Ann ou Jean-Paul. 820-4381/849-2429.

RÔTISSERIE EXPRESS WINDSOR - CUISINIER(E) 3 ans d'exp. 3 ans d'expérience, salaire alléchant, temps plein. Tél: 845-5659.

SECRÉTAIRE TEMPS PARTIEL 15 h/sem, connaissance de F-1000 (Account), Excel et Word. Faire parvenir CV à Location 305, 5545, boulevard Bonquet, Rock-Forest (Québec) J1N 1H3.

SERVEUSES DEMANDÉES avec expérience. Contact: Tél. 849-4128 ou 845-6419.

SERVEUSES DEMANDÉES à la Tribune-Mag. Se présenter avec CV au 166 Wellington St à Sherbrooke.

VENDEURS AUTOMATES recherchés pour vente d'un nouveau produit exclusif d'économie d'énergie. Syst. électrique de chauffage, économie 20% - 40%. Marche en croissance 555 résidentiel, commercial. Site internet: www.m2i.com. Envoyer CV au c.p. 5024, Rock Forest, J1N 3B9. Tél. 570-3838 Paul Fournier.

150 PERSONNEL DEMANDE

CHAUFFEUR DE PÉRIPE temps plein, amant faire autre travaux offerts. 574-6167.

CHOCOLATI VENDS SUPER PRODUITS et produits super pro. SUPERVISEUR d'expédition de recherche. 1-800-561-3285.

COMPAGNIE EN PLEINE EVOLUTION recherche:

2 mécaniciens agricoles

1 mécanicien poids motards

1 représentant des ventes

postes additionnels temps plein

Se présenter chez Equipement R. Nadeau, 534, ch. du parc industriel, Bromptonville.

CONSEILLER AUX VENTES demande pour véhicules d'occasion, auto et des dynamiques. Expérience nécessaire. Se présenter avec CV au 4441, rue King E. à Sherbrooke.

COUTURIÈRES DEMANDEES sur machine temps plein et partiel. 565-4451.

CUISINIER DEMANDE temps plein. Se présenter chez Stratos Pizzeria 812 Belvedere S. ou 260 12e Ave N.

L'AGENCE CHATOUILLE Inc. est une agence de placement pour danses, qui travaille pour vos mesdemoiselles. Plus de 400 bars à votre disposition. HERVÉ et MOTTON sont à la pour vos meilleurs avantages possibles: transport, hébergement et salaire. Secteur de la Gaspésie très payant. Nous attendons votre appel. Bureau: 819-821-3481. Sans frais: 1-866-760-3461. www.agence-chatouille.com

MAIGRISSER VOUS MAINTENANT RETROUVEZ VOS POIDS SANTS ET ÉNERGIE POUR L'ÉTÉ! Info: Denise 319-486-8218.

MÉCANICIEN AUTOMOBILE 5 ans d'exp. et plus, travail de 40 heures. Est de Sherbrooke. Envoyer CV au casier 38, La Tribune Inc. 1950, rue Roy, Sherbrooke, QC J1K 2K8.

PERS. SÉRIEUSE SEULEMENT idéale pré-entraîneur temps plein ou partiel, bilingue serait un atout. Demandez Ann ou Jean-Paul. 820-4381/849-2429.

RÔTISSERIE EXPRESS WINDSOR - CUISINIER(E) 3 ans d'exp. 3 ans d'expérience, salaire alléchant, temps plein. Tél: 845-5659.

SECRÉTAIRE TEMPS PARTIEL 15 h/sem, connaissance de F-1000 (Account), Excel et Word. Faire parvenir CV à Location 305, 5545, boulevard Bonquet, Rock-Forest (Québec) J1N 1H3.

SERVEUSES DEMANDÉES avec expérience. Contact: Tél. 849-4128 ou 845-6419.

SERVEUSES DEMANDÉES à la Tribune-Mag. Se présenter avec CV au 166 Wellington St à Sherbrooke.

VENDEURS AUTOMATES recherchés pour vente d'un nouveau produit exclusif d'économie d'énergie. Syst. électrique de chauffage, économie 20% - 40%. Marche en croissance 555 résidentiel, commercial. Site internet: www.m2i.com. Envoyer CV au c.p. 5024, Rock Forest, J1N 3B9. Tél. 570-3838 Paul Fournier.

150 PERSONNEL DEMANDE

CHAUFFEUR DE PÉRIPE temps plein, amant faire autre travaux offerts. 574-6167.

CHOCOLATI VENDS SUPER PRODUITS et produits super pro. SUPERVISEUR d'expédition de recherche. 1-800-561-3285.

COMPAGNIE EN PLEINE EVOLUTION recherche:

2 mécaniciens agricoles

1 mécanicien poids motards

1 représentant des ventes

postes additionnels temps plein

Se présenter chez Equipement R. Nadeau, 534, ch. du parc industriel, Bromptonville.

CONSEILLER AUX VENTES demande pour véhicules d'occasion, auto et des dynamiques. Expérience nécessaire. Se présenter avec CV au 4441, rue King E. à Sherbrooke.

COUTURIÈRES DEMANDEES sur machine temps plein et partiel. 565-4451.

CUISINIER DEMANDE temps plein. Se présenter chez Stratos Pizzeria 812 Belvedere S. ou 260 12e Ave N.

L'AGENCE CHATOUIL

Nécrologie



PRÉCOURT
Paul

Au foyer Sacré-Cœur de Magog, le 5 mars 2004, est décédé monsieur Paul Précourt à l'âge de 78 ans, époux de feu Pauline Gagnon, demeurant à Magog autrefois d'Asbestos. Monsieur Précourt repose au:

Centre Funéraire Dupuis
550, rue Asbestos, (Québec)
Tél.: 819-879-2424 - Téléc.: 819-879-4406
Pierre Dupuis, président
Jean-Guy Dupuis, dir.

Heures de visite: SAMEDI le 13 mars à 11 h. Liturgie de la parole à 14 h au Salon Dupuis. Les cendres seront déposées au cimetière d'Asbestos à une date ultérieure. Monsieur Précourt laisse dans le deuil son fils Yves (Diane Frappier); ses 2 petits-enfants: Dominic, Karine (Jean-Pascal Gagnon); son amie Nicole Aylwin, ses beaux-frères, belles-sœurs: Solange McKeown (feu Fernando Gagnon), Yolande Gagnon (feu Paul Joly), Mair-Paul Gagnon. Il était le beau-frère de feu Rolland Gagnon (feu Annette Messier deuxième noces feu Adrienne Leroux), feu Edgar Gagnon (feu Bernadette Côté), feu Dolores Gagnon, (feu Roger Plourde), feu Rita Gagnon (feu Jean Gérard Côté); ses tantes, plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces. La famille désire remercier tout le personnel du Foyer Sacré-Cœur 3e étage et de l'hôpital La Providence 2e étage pour les bons soins prodigués. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'HÔPITAL LA PROVIDENCE 50 rue St-Patrice Est, Magog (Québec), J1X 3X3, seraient grandement appréciés.



ABRAN
Claude

À la Maison Aube-Lumière, le 8 mars 2004, est décédé monsieur Claude Abran, à l'âge de 67 ans, conjoint de Lisette Bouffard, demeurant à Bromptonville autrefois Windsor. Monsieur Abran repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e Avenue, Windsor (Québec)
Tél.: 819-845-3992 - Téléc.: 819-819-845-5287
Claude Roy, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Funérailles, samedi le 13 mars à 11 h en présence des cendres en l'église St-Philippe de Windsor. Les cendres seront déposées au cimetière du même endroit. Outre sa conjointe, monsieur Abran laisse dans le deuil ses enfants: Daniel (Carole Marchand), Denise (André Perrault), ainsi que leur mère Pauline Mercier; ses petits-fils: Vanyel et Liam; ses frères et sœurs: Philippe (Lucille Croteau), Gilles (Gertrude Grégoire), Jean-Paul (Rita Luckwood), Lise (Raymond Dupuis), Pierre, Mike (Hélène Borgia), Jacqueline (Viateur Fortier), Cécile (Paul Corbeil); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel de la Maison Aube-Lumière pour les bons soins prodigués à monsieur Abran. En guise de sympathie, des dons à la MAISON AUBE-LUMIÈRE, 220 rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec), J1E 2E7, seraient grandement appréciés.



FELTEAU
Roland

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 8 mars 2004, est décédé monsieur Roland Felteau, à l'âge de 77 ans, époux de Jacqueline Roberge, demeurant à Sherbrooke. Afin de respecter les dernières volontés de monsieur Felteau, la crémation a été confiée à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
530, rue Prospect, Sherbrooke, Qc
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-564-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: cfe@abacom.com

La famille sera présente à l'église 30 minutes avant la cérémonie afin de recevoir ses condoléances. Funérailles, samedi le 20 mars 2004 à 10 h 30 en la cathédrale St-Michel. Outre son épouse, monsieur Felteau laisse dans le deuil ses enfants: Jocelyne (son ex conjoint Jean-Luc Couture et son ami Georges Sanders), Michel (Louise Tardif), Louise (Yvan Lebel), Daniel (Francine Lapiere), Lyne (Yvan Bussièrès); ses petits-enfants: Sébastien Couture (Caroline Thivierge), Jonathan Couture (Audrey Kinkad), Pascal Lebel, Alexandre Bussièrès, Catherine Felteau, Olivier Felteau; ses sœurs: Marie-Jeanne (Armand Castonguay), Marie-Thérèse (Donat Croteau), Lucille (feu Normand Gertin), Jeannine (feu Willie Allen), Gaétane (Mohamed Bouzarda); ses beaux-frères, belles-sœurs: Gisèle (feu Robert Lettre), Jean-Guy (Murielle Chainey), Yvon (Ginette Cloutier), Hugnette (feu Rodrigue Lavoie), André (Léona Lauzon), Clermont (Colette Tessier), Irène (Benoit Rochette). Il était également le beau-frère de feu Fernand et feu Lise. Il laisse aussi de nombreux cousins, cousines, neveux, nièces autres parents et amis.



ROY
Irénée

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 10 mars 2004, est décédée madame Irénée Roy, à l'âge de 84 ans, époux de Yvonne Gilbert, demeurant à Coaticook. Monsieur Roy repose à la:

Résidence funéraire Charron & fils inc.
228, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél.: 819-849-4141 - Téléc.: 819-849-4200
Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
charron.fils@videotron.ca

Heures de visite: VENDREDI de 19 h à 22 h. Jour des funérailles: de 12 h jusqu'au départ du salon à 13 h 40. Funérailles, le samedi 13 mars 2004, à 14 h en l'église St-Edmond, suivi de l'incinération. Outre son épouse, monsieur Roy laisse dans le deuil ses enfants: Denis (Solange Inkel), Jean-Paul (Nicole Raymond), Julieanne (Gérard Shannon), Suzanne (Réal Bérubé), Jacques (Denise Girouard), Serge (Johanne Lamoureux), Manon (Michel Gagnon); ses petits-enfants: Richard, Annie, Stéphane, Nadine, Claude, Martin, Chantal, Isabelle, Sonia, Jean-François, Christian, Simon, Jean-Sébastien, Marie-Eve, Camille. Il était aussi le grand-père de feu Nathalie. Il laisse ses 16 arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs: Dolores Roy, Léandre Roy (Martine), Angéline (feu Jules), Pauline (Charles), Constantin (Armande), Lucien (May), Reynald (Denise); ses beaux-frères, belles-sœurs: Paul-Henri Gilbert (Micheline), Georges-Émile (Georgette), Clément (feu Thérèse), Rita (Gérard), Thérèse (feu Amédée), Jeanne D'Arc (Gaston), Patrice. En guise de sympathies, des dons à la FONDATION DU CSSS COATICOOK seraient grandement appréciés de la famille.



BERTRAND
Anna
(Vallée)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 10 mars 2004, est décédée madame Anna Vallée Bertrand, à l'âge de 84 ans, épouse de feu Aimé Bertrand, demeurant à Sawyerville. Madame Vallée repose à la:

Résidence funéraire CASS
15, rue de la Station, Sawyerville, Qc
Tél.: 819-564-1750

Robert Redden dir. et Caroline Beauregard dir.
Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, de 13 h jusqu'au départ de salon à 14 h 45. Funérailles, samedi le 13 mars 2004 à 15 h en l'église catholique Notre-Dame-St-Rosaire-Sawyer Inhumation au cimetière de même endroit à une date ultérieure. Madame Vallée laisse dans le deuil son fils Gilles (Anne Marcoux et sa fille Jeannie Hemond); sa petite-fille Majorie (son ami Jonathan Bélanger); sa nièce et fille adoptive Louise Bertrand (feu Réjean Martin); ses autres petits-enfants: Claudette (sa filleule), France et Bruno Martin; ses belles-sœurs: Marie-Laure Delisle (feu Alyre Vallée), Blanche Huot (feu Amédée Vallée), Jeanne Labranche (feu Paul Vallée), Yvonne Beaudoin (feu Robert Bertrand); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel du Foyer de Sawyerville et du CHUS Hôpital Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à leur mère. En guise de sympathies, des dons à l'ASSOCIATION DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE DU QUÉBEC, Siège Social, C.P. 1781, Sherbrooke (Québec), J1H 5N8, seraient appréciés.



PIVIN
Pauline
(Dubé)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 9 mars 2004, est décédée madame Pauline Dubé Pivin, à l'âge de 71 ans, épouse de Ronald Pivin, demeurant à Coaticook. Madame Pivin repose à la:

Résidence funéraire Charron & fils inc.
228, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél.: 819-849-4141 - Téléc.: 819-849-4200
Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
charron.fils@videotron.ca

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Les funérailles seront célébrées le samedi 13 mars 2004, à 11 h, en l'église St-Marc. Inhumation au cimetière St-Edmond. Outre son époux, madame Pivin laisse dans le deuil ses enfants: André (Manon St-Pierre), Daniel, Brigitte, Chantal, Sylvie (Jacques Hébert); ses petits-enfants: Janick, Sonny, Kassandra, Roxanne, Nicolas, Charles, Mathieu, Karolane; ses beaux-frères et belles-sœurs: Jean-Paul (Viviane), Jacques (Claire), Denis (Telma), Gabrielle Guay (feu Normand Pivin), Denise Pelchat (feu Robert Pivin), Bernard Pivin (Jocelyne Ménard), Francine Pivin; ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du 6e C de l'Hôtel-Dieu pour les bons soins. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION CANADIENNE DU CANCER seraient grandement appréciés de la famille.



LEROUX
Marie-Rose

À Sherbrooke, le 28 février 2004, est décédée madame Marie-Rose Leroux, à l'âge de 79 ans, fille de feu Hormidas Leroux et de feu Émilie Paulin, demeurant à Sherbrooke autrefois Magog. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à la:

Résidence funéraire Ledoux Magog inc.
150, rue Sherbrooke, Magog (Québec)
Tél.: 819-843-4473 - Téléc.: 819-843-4563
Jacques Lecours, président
Courriel: ledoux@netrevolution.com

La famille sera présente à l'église à compter de 13 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 13 mars 2004 à 14 h en l'église St-Stanislas d'Ascot. Madame Leroux laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Yvonne (Joseph Giroux), Rita, Henri (Gabrielle Debois), Raymond (Florence Bisailon), Raoul (Pierrette Lapointe), Thérèse (Paul-Émile Debois). Elle était aussi la sœur de feu Simone (feu Anatole Leclerc), feu Camille (feu Maria Charron), feu Cécile (feu Lucien Couture), feu Roméo Dubreuil. Elle laisse aussi ses neveux, nièces autres parent et amis. La famille tient à remercier le personnel l'unité 46 du pavillon d'Youville de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke ainsi que Sr Cécile Bégin et Dr Francine Audet pour leurs bons soins et leur accompagnement. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE SHERBROOKE PAVILLON D'YOUVILLE, 1036 rue Belvédère Sud, Sherbrooke (Québec), J1H 4C4, seraient grandement appréciés de la famille.



LAROCHE
Liliane
(Perreault)

Au Centre de Santé de la MRC d'Asbestos, le 8 mars 2004, est décédée madame Liliane Perreault, à l'âge de 82 ans, épouse de feu J. Richard Laroche, demeurant à Asbestos. Madame Perreault Laroche repose aux:

Résidences funéraires
Fréchette & Desrochers
560, 1re Avenue, Asbestos (Québec)
Tél.: 819-839-2975 - Téléc.: 819-879-6844
Noël Fréchette, prés. Thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. Thanatopractrice
Affiliées à la CTQ

Heures de visite: JEUDI de 19 h à 22 h. Jour des funérailles: de midi jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le vendredi 12 mars 2004 à 14 h, en l'église St-Isaac-Jogues. Inhumation au cimetière du même endroit. Madame Liliane Perreault laisse dans le deuil ses enfants: Jocelyne (André Messara), Réjean (Gisèle Lemay), Lise (Robert Dumont), Ivan (Jeanne Toutant), Denis (Ginette Lavigne), Jacques (Suzy Drolet), Lucie (Serge Lefebvre), Jacinthe (Michel Pelletier), François (Nicole Paquet); ses petits-enfants: Éric, Marie-Pierre, Patrick, Lison, Marc-Anré, Mélanie, Jérôme, Philippe, Nancy, Daniel, José, Julie, Sébastien, Martin, Miguel, Marie-Kim, Mathieu, Olivier, Émilie, Simon, Marilín, Véronique, Fanny, Audrey; ses arrière-petits-enfants: son frère: Henri Perreault (Maria Delagrave); son beau-frère et ses belles-sœurs: Laurence Pellerin (feu Edmond Perreault), Bruno Laroche, Suzanne Laroche (Réal Groleau); ainsi que ses autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du Centre de Santé de la MRC d'Asbestos, l'unité de médecine et l'urgence pour les bons soins prodigués à madame Liliane Perreault. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DE LA MRC D'ASBESTOS seraient grandement appréciés de la famille; des cartes seront disponibles au salon.



GAUMOND
Philias

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 10 mars 2004, est décédé monsieur Philias Gaumont, à l'âge de 91 ans, époux de feu Juliette Turgeon, demeurant à Sherbrooke. Monsieur Gaumont repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke, Qc
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-564-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: VENDREDI de 19 h à 22 h. Jour des funérailles: de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 9 h 45. Funérailles, le samedi 13 mars 2004 à 10 h en l'église St-Joseph. Inhumation au cimetière St-Michel. Monsieur Gaumont laisse dans le deuil ses enfants: Claude (Lise Déry), Richard (Francine Huppé); ses petits-enfants: Vivianne (Pascal Gagnon), Fanny (Joël Voyer), Roxanne (Denis Roy), Éric (Katy Latulippe); ses arrière-petits-enfants: Virginie, Samantha, Mirka, Maxime; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousines autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel des soins intensifs médicaux de l'Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à monsieur Gaumont.



VANASSE
Bernadette
(Richard)

À la Place Sanborn à Ayer's Cliff, le 9 mars 2004, est décédée madame Bernadette Vanasse, à l'âge de 95 ans et 9 mois, épouse de feu Oscar Vanasse, fille de feu Louis Richard et de feu Joséphine Veilleux, demeurant à Ayer's Cliff. Madame Vanasse repose à la:

Résidence funéraire CASS
900, rue Clough, Ayer's Cliff (Québec)
Tél.: 819-564-1750

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour de funérailles: de 11 h jusqu'au départ du salon à 13 h 50. Funérailles, samedi le 13 mars 2004 à 14 h en l'église St-Barthélemy de Ayer's Cliff. Inhumation au cimetière du même endroit. Madame Vanasse laisse dans le deuil ses enfants: Renaud (Marielle Labbé), Origène (Marie-Jeanne Cormier), Réal (Alicette Grenier), Dolorès (son ami Raymond St-Cyr) (Robert Roy), Rosaire (Gisèle Carrier), Gaétane (feu Ludger Payer), Denise (Yvon Cardin), Lise (Raoul Lapre), Gisèle (Paul Bédard), Paul-Émile (Suzanne Labrecque), Juliette (Claude Label), Yvan (Jocelyne Boivin). Elle était également la mère de feu Gérard. Elle laisse aussi ses 56 petits-enfants, ses 137 arrière-petits-enfants et ses 13 arrière-arrière-petits-enfants. Elle laisse ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Jeanne (feu Léopold Tanguay), Sara Dubois (feu Alfred), Léopold (feu Liliane Audet), Léa Dubois (feu Grégoire), Claire Pelletier (feu Adalbert Tiblanc) (feu Germaine Bouchard), Yolande (feu Jean-Paul Charest), Dolorès Laprise (feu Dr René Vanasse), Madeleine Beaudoin (feu Adrien Vanasse), Constantin Vanasse (Simone Beaudoin). Elle était également la sœur et la belle-sœur de: feu Yvonne (feu Henri Beaudoin), feu Florian (feu Alice Gobeil), feu Wilfrid Vanasse (feu Blanche Lacroix), feu Victor Vanasse (feu Imelda Cliche), feu Diana Vanasse (feu Napoléon Poulin), feu Thérèse Vanasse (feu Robert Lessard). Elle laisse également plusieurs neveux, nièces et amis bien appréciés. La famille souhaite remercier chaleureusement le personnel et la direction de la Place Sanborn pour les bons soins prodigués à madame Vanasse.



MARTIMBEAULT
Thérèse
(Desfossés)
1919-2004

À Drummondville, le 11 mars 2004, est décédée madame Thérèse Desfossés Martimbeault, à l'âge de 84 ans, épouse de feu Hormidas Martimbeault, demeurant à Drummondville. Madame Desfossés repose au:

Centre J.N. Donais coopérative funéraire
1047, boul. Mercure, Drummondville (Québec)
Tél.: 819-472-3730 - Téléc.: 819-474-4559

Heures de visite: VENDREDI de 19 h à 22 h. Jour de la liturgie, à compter de 10 h. Il y aura une liturgie de la Parole samedi le 13 mars 2004 à 12 h au salon et s'en suivra de la crémation. Madame Desfossés laisse dans le deuil ses fils: Robert (Thérèse Benoit) de Magog, Léo (Doreen Gray) de St-Hyacinthe, Jean (Suzanne Cloutier) de Drummondville, Guy (Gisèle Cardin) de Drummondville; ses petits-enfants: Robert Jr., Daniel, Joël, Jean-François, Jean-Claude, Michel, Lynn, Alexandre, Jonathan; son arrière-petit-fils Antony-James; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Guy Desfossés (Jeannine Gauthier), Gabrielle Lessard Desfossés, Claudette Desfossés, Lise Lavoie Desfossés, Azarie Martimbeault, Eugène Martimbeault, Irénée Martimbeault, Raymond Martimbeault, Herman Mondoux; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis(es).



CHAMPAGNE
Réjean

Au CHUS Fleurimont, le 9 mars 2004, est décédé monsieur Réjean Champagne, à l'âge de 64 ans, fils de feu Welly Champagne et de feu Florida Lallier, demeurant à Asbestos. Monsieur Champagne repose aux:

Résidences funéraires
Fréchette & Desrochers
560, 1re Avenue, Asbestos (Québec)
Tél.: 819-839-2975 - Téléc.: 819-879-6844
Noël Fréchette, prés. Thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. Thanatopractrice
Affiliées à la CTQ

Heures de visite: VENDREDI de 19 h à 22 h. Jour de la liturgie à compter de midi. Une liturgie de la Parole aura lieu au salon le samedi 13 mars 2004 à 14 h. Il y aura crémation et les cendres seront inhumées à une date ultérieure. Monsieur Champagne laisse dans le deuil ses enfants: Line (Steve Gilbert) Asbestos, Guy (Annie Laflamme) Granby, José (Marg. Roy) Chambly; ses petits-enfants: Jean-Mathieu, Marie-Pier, Ariane, Emmy, Yan, Sébastien, Mélissa; son amie Francine; ses frères et sœurs: Gilles Champagne (Marie-Claire Houle), Jacques Champagne (Irene Petit), Gisèle Champagne (Yvon Charpentier), Jean-Yves Champagne (Lise Bourque), Noël Champagne (Johanne Hincse); de même que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Une approche humaine
depuis 1974
565-7646

In mémoriam

ABRAN (M. Claude)
67 ans, Bromptonville
BERTRAND (Mme Anna)
84 ans, Sawyerville
CHAMPAGNE (M. Réjean)
64 ans, Asbestos
D'AMOURS (Mme Rollande)
71 ans, Asbestos
DUQUETTE (M. Zéphirin)
98 ans, Sherbrooke
FELTEAU (M. Roland)
77 ans, Sherbrooke
GAGNON (Mme Aurèle)
95 ans, Notre-Dame du Bon Conseil
GAUMOND (M. Philias)
91 ans, Sherbrooke
GOULET (Mme Adrienne)
99 ans, Ham-Nord
LAROCHE (Mme Liliane)
82 ans, Asbestos
LAVIGNE (Mme Béatrice)
87 ans, Fleurimont
L'ECUYER (Mme Thérèse)
103 ans, Richmond
LENNON (M. Yves)
45 ans, Thunder Bay
LEROUX (Mme Marie-Rose)
79 ans, Sherbrooke
MARTIMBEAULT (Mme Thérèse)
84 ans, Drummondville
MAURICE (M. Wellie)
87 ans, Windsor
MERCIER (Mme Rita)
83 ans, Sherbrooke
PIVIN (Mme Pauline)
71 ans, Coaticook
POIRIER (Mme Martine)
Lac-Mégantic
PRÉCOURT (M. Paul)
78 ans, Magog
ROY (M. Irénée)
84 ans, Coaticook
ST-MARTIN (M. Gérard)
78 ans, Sherbrooke
VANASSE (Mme Bernadette)
95 ans, Ayer's Cliff

Sherbrooke Vie
ancien S-E-A-F
Une assurance-vie
pour
l'essentiel
569-2538



D'AMOURS
Rollande
(Boisvert)

Au Centre de Santé de la MRC d'Asbestos, le 9 mars 2004, est décédée madame Rollande Boisvert, à l'âge de 71 ans, épouse de Lucien D'Amours, demeurant à Asbestos. Madame Boisvert repose aux:

Résidences funéraires
Fréchette & Desrochers
560, 1re Avenue, Asbestos (Québec)
Tél.: 819-839-2975 - Téléc.: 819-879-6844
Noël Fréchette, prés. Thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. Thanatopractrice
Affiliées à la CTQ

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h 30 jusqu'au départ du salon à 11 h 15. Funérailles, le samedi 13 mars 2004 à 11 h 30 en l'église St-Isaac-Jogues. Inhumation au cimetière du même endroit. Outre son époux, madame Boisvert laisse dans le deuil ses enfants: Ginette (Jacques Fortier) d'Asbestos, Luc (Manon Beaulieu) de St-Basile le Grand, Sylvie de Drummondville; ses frères et sœurs: Gérard Boisvert (Jeannine Auger), Jean-Paul Boisvert (feu Georgette Vaillancourt), Germaine Boisvert (feu Laurent Pellerin), Bernadette (feu Jean-Charles D'Amours). Elle était la sœur de feu Conrad, feu Claude, feu André, feu Roger Boisvert. Elle laisse ses beaux-frères, belles-sœurs: Philippe D'Amours, Jeannine D'Amours (Jean Gagnon), Roger D'Amours, Alphonse D'Amours (Jacqueline Tremblay), Marcel D'Amours (Jeanne Bilodeau), Thérèse D'Amours, Madeleine D'Amours (Aldice Lalande), Yvette D'Amours (Jean-Marie Dion), Bertrand D'Amours (Micheline Gravel), François D'Amours (Mylène Leclerc), Raymonde D'Amours (Jean Champagne); de même que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du Centre de santé de la MRC d'Asbestos pour les bons soins prodigués à madame Boisvert D'Amours.



LENNON
Yves

Au Centre de Santé de Thunder Bay en Ontario, le 9 mars 2004, est décédé monsieur Yves Lennon, à l'âge de 45 ans, conjoint de Ruby Newell, demeurant à Thunder Bay. Monsieur Lennon repose à la:

Résidence funéraire CASS
6, rue Belvidère, Lennoxville, Qc
Tél.: 819-564-1750

Robert Redden dir. et Caroline Beauregard dir.
Heures de visite: LUNDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Funérailles, à une date ultérieure. Monsieur Lennon laisse dans le deuil ses parents: Rita Pouliot (Gilles Niquette), Luc Lennon; ses frères et sœurs: Manon (Patrick Poupart), Ghyslain (Shannon Jerry), Christian (Donalda Blondeau); ainsi que de nombreux neveux, nièces autres parents et amis.

Nécrologie



LAVIGNE
Béatrice
(Gagnon)



ST-MARTIN
Gérard
"Sonny Boy"
1925-2004



Au CHSLD Shermont, le 10 mars 2004, est décédée madame Béatrice Gagnon à l'âge de 87 ans, épouse de feu Louis Lavigne, demeurant à Fleurimont. Madame Lavigne repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
526, rue Prospect, Sherbrooke, Qc
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-564-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 10 h 30 afin de recevoir les sympathies des parents et amis. Funérailles, samedi le 13 mars 2004 à 11 h en l'église Notre-Dame de Bonsecours. Inhumation au cimetière de Lawrenceville à une date ultérieure. Madame Lavigne laisse dans le deuil ses enfants: Jacques (Violette Bergeron), Claudette (Raymond Ferland), Colette (Michel Bolduc), Michel, Louise, François (Louise Lemay); ses 11 petits-enfants; ses 3 arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de feu Léopold Gagnon (Laurette Lavigne) et feu Sylvio Gagnon (Éliane Maurice). Elle laisse aussi sa belle-sœur Lucienne Lavigne (Philippe Garon); ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier sincèrement le personnel du Centre Shermont pour les bons soins prodigués à madame Lavigne.

GOULET Adrienne (Gendron) 1904-2004

À Saints-Anges de Ham-Nord, le 5 mars 2004, est décédée madame Adrienne Gendron Goulet, à l'âge de 99 ans et 3 mois, épouse de feu Arthur Goulet, demeurant à Ham-Nord. Madame Gendron Goulet repose au:

Salon funéraire Louis Bergeron inc.
620, boulevard Bois-Francis S.
Victoriaville (Québec)
Tél.: 819-357-2621 - Téléc.: 819-357-4745
Courriel: slberg@ivic.qc.ca

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, à compter de 11 h. Funérailles, le samedi 13 mars 2004 à 14 h en l'église des Saints-Anges de Ham-Nord. Inhumation au cimetière du même endroit. Madame Gendron Goulet laisse dans le deuil ses enfants: Gaëtan Goulet (Réjeanne Plante), Charles-Edouard Goulet (Jacqueline Ward), André Goulet (Jeanine Lallement), Maurice Goulet (Thérèse Desloges), Jean-Louis Goulet (Denise Aubert), Georges-Henri Goulet (Huguette Leblanc), Aline Goulet, Cécile Goulet (Jean-Claude Royer), Monique Goulet, Bruno Goulet (Francine Thibault), Adrien Goulet; ses 30 petits-enfants; ses 51 arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants; sa sœur, Marguerite Gendron-Vaillancourt; ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et amis. Outre son époux, elle rejoint ses 4 enfants décédés en bas âge. Les enfants de madame Goulet tiennent à remercier vivement le personnel du Foyer des Saints-Anges pour leur indéfectible générosité et la qualité des soins offerts. Au lieu de fleurs, la famille apprécierait des dons à la FONDATION REAL LAVERTU, Foyer des Saints-Anges, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0. Tél.: 819-344-2940.



POIRIER
Martine

À Sousse en Tunisie, le 4 mars 2004, est décédée madame Martine Poirier, épouse de feu Gilles Poisson, demeurant à Lac-Mégantic. Madame Poirier repose au:

Centre funéraire Jacques & fils inc.
3800, Québec Central, Lac-Mégantic (Québec)
Tél.: 819-583-0445 - Téléc.: 819-583-0908
Jean-Pierre Jacques, p.d.g.
François P. Jacques, directeur
www.centrefuneraire.qc.ca

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Funérailles, le 13 mars 2004 à 10 h 30 en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic. Inhumation au cimetière St-Alphonse de Stornoway. Madame Poirier laisse dans le deuil son fils: Vincent; sa sœur Raymonde, ses beaux-frères, belles-sœurs: Laval Gosselin, Jacques, Julien (Huguette), Sr. Louise, Marc (Claudette), Hélène, Denis (Céline Veilleux), Gérard (Marie), Michel; ainsi, que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. En guise de sympathie, des dons aux FONDATIONS DU CARREFOUR DE LA SANTÉ DU GRANIT DE LAC-MÉGANTIC, 3569, rue Laval, Lac-Mégantic (Québec), G6B 1A5, seraient appréciés.



MERCIER
Rita

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 10 mars 2004, est décédée madame Rita Mercier, à l'âge de 83 ans, épouse de feu Fernand Robert, demeurant à Sherbrooke. Madame Mercier repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
526, rue Prospect, Sherbrooke, Qc
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-564-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: SAMEDI de 11 h à 14 h. Il y aura une liturgie de la Parole au salon samedi le 13 mars 2004 à 13 h 30. Madame Mercier laisse dans le deuil ses enfants: Denyse (Marcel), Jacques (Francine), Nicole (Pierre); sa sœur Huguette Mercier; ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. En guise de sympathies, des dons à la MAISON AUBE-LUMIÈRE 220 rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec), J1E 2E7, seraient grandement appréciés par la famille.



DUQUETTE
Zéphirin

Au CHSLD Estriade pavillon St-Joseph, le 11 mars 2004, est décédé monsieur Zéphirin Duquette, à l'âge de 98 ans, époux de feu Marie-Rose Côté, demeurant à Sherbrooke. Monsieur Duquette repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
526, rue Prospect, Sherbrooke, Qc
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-564-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles: de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Funérailles, lundi le 15 mars 2004 à 10 h 30 en la chapelle du Foyer St-Joseph. Inhumation au cimetière Notre-Dame des Bois à une date ultérieure. Monsieur Duquette laisse dans le deuil ses enfants: Aldéa (feu Alphas Lambert), Claude (Solange Chartrand), Aldéas, Gabrielle. Il était également le père de feu Yvon (Marie-Anne Lambert). Il laisse ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier tout le personnel du Foyer St-Joseph pour les bons soins prodigués à monsieur Duquette. En guise de sympathies, des dons à la FONDATION DE VOTRE CHOIX seraient appréciés de la famille.



L'ÉCUYER
Thérèse
(Grégoire)

Au Foyer de Richmond, le 9 mars 2004, est décédée madame Thérèse Grégoire-L'Écuyer, à l'âge de 103 ans, épouse de feu Isidore L'Écuyer, demeurant à Richmond. La direction des funérailles a été confiée au:

Centre funéraire Yves Houle & frère
198, rue Adams, Richmond (Québec)
Tél.: 1-819-826-3001 - Téléc.: 1-819-826-3001 - Info-Décès: 1-800-405-4777.

Heures de visite: SAMEDI de 13 h. Funérailles, le samedi 13 mars 2004 à 14 h 30 en l'église Ste-Bibiane de Richmond. Inhumation au cimetière du même endroit. Madame L'Écuyer laisse dans le deuil ses nièces et autres parents et amis. Elle était la mère de feu Suzanne. La famille désire remercier le personnel et les bénévoles et plus spécialement Diane Lavoie et madame Mercier du Foyer de Richmond pour les soins et attentions apportés à madame L'Écuyer.

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 8 mars 2004, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Gérard St-Martin, époux de feu Cécile Denault, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue Du Conseil, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Courriel: steve.elkas@videotron.ca

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles: de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 10. Funérailles, samedi le 13 mars 2004 à 10 h 30 en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption et de là au cimetière St-Michel. Monsieur St-Martin laisse dans le deuil ses enfants: Yvon St-Martin (Sylvie), Diane St-Martin (Normand), Ginette St-Martin, Lise St-Martin (Paul), Carmen St-Martin (Roger), Linda St-Martin; ses 9 petits-enfants; ses 8 arrière-petits-enfants; son frère Roland St-Martin (Gilberte Robidas); sa sœur Thérèse St-Martin (Yvon Grégoire); son beau-frère Lionel Denault (Marie-Jeanne). Monsieur St-Martin laisse dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes autres parents et amis.



MAURICE
Wellie

Au centre d'hébergement St-Louis de Windsor, le 4 mars 2004, est décédé monsieur Wellie Maurice, l'âge de 87 ans et 5 mois, fils de feu Xavier Maurice et feu Olive Nault, demeurant à Windsor autrefois St-Claude. Monsieur Maurice repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e Avenue, Windsor (Québec)
Tél.: 819-845-3992 - Téléc.: 819-819-845-5287
Claude Roy, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles: de 11 h jusqu'au départ du salon à 13 h. Funérailles, samedi le 13 mars 2004 à 13 h 30 en l'église St-Claude. Inhumation au cimetière du même endroit. Monsieur Maurice laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Léonide, Émilie (feu Jean-Marie Brown), Lucienne (feu Alcide Dion), Gédéon (Marie-Anne Bossé), Jeannette (Paul-Émile Nault), Magella (feu Armand Vigneux), Jean-Marie (Pierrette Sarazin). Il était également le frère de feu Rosaire, feu Adrien, feu Léo et feu Henri-Paul. La famille désire remercier le personnel du centre d'hébergement St-Louis pour les bons soins prodigués à monsieur Maurice. En guise de sympathie, des dons à la FABRIQUE DE ST-CLAUDE seraient appréciés.

À toutes les
personnes éprouvées
LaTribune
offre ses plus sincères
condoléances

Les Auberges
du cœur
du Québec



Organismes
communautaires
d'hébergement
pour jeunes en
difficulté et sans abri
Info : 514.523.8559

LES JEUNES QUI
Y ENTRENT
'Y EN SORTENT !

Remerciements



« Le mystère de notre vie
est entre les mains de
Dieu »
Un merci sincère s'adresse à vous, chers parents et amis, qui avez témoigné votre sympathie, lors du décès de

Gertrude (Marcoux)
Minotti
survenue le 21 février 2004

Une messe sera célébrée le samedi 13 mars 2004, à 16 h, en l'église St-Boniface. Parents et amis sont invités à y assister.

Ses enfants Bernardino, Sandra et Ricardo, sa sœur Gilberte Marcoux Leblanc.

Nous désirons vous informer de l'oubli, lors de la parution de l'avis de décès de Gertrude Marcoux, du nom de son frère feu Robert Marcoux, prêtre.

118930

Procès Gillet: l'avocat Guy Bertrand dans le décor

Presse Canadienne
MONTREAL

La présumée victime de Robert Gillet, NSG, a parlé à deux reprises à l'avocat Guy Bertrand depuis le début du procès de l'animateur de radio, mais elle a assuré jeudi qu'elle n'a pas discuté de son témoignage avec lui.

L'avocat lui a plutôt prodigué «des conseils de santé» et l'a référée à un psychiatre qu'elle a consulté d'urgence mardi soir, après le deuxième jour d'un contre-interrogatoire éprouvant au cours duquel elle a été confrontée aux mensonges et invraisemblances de son récit.

Le juge Fraser Martin a interdit lundi à la jeune fille de discuter de son témoignage avec qui que ce soit, comme c'est la pratique dans un procès criminel. Guy Bertrand agit «dans un sens» comme son avocat, a-t-elle dit hier, mais il ne lui a soufflé aucun conseil de nature légale. «Il s'interrogeait sur ma santé», a affirmé NSG en réponse aux questions de Jacques Larochelle, l'avocat de Robert Gillet.

Me Bertrand, un criminaliste bien connu, collabore aux émissions de radio d'André Arthur, qui rivalisait avec M. Gillet pour l'auditoire de Québec avant que n'éclate l'affaire de prostitution juvénile. Me Bertrand est également associé à la Fondation Scorpion, un groupe de citoyens qui recueille des fonds pour venir en aide aux victimes et

qui a demandé rageusement la poursuite de l'enquête sur le réseau de prostitution juvénile à Québec.

Le contre-interrogatoire de NSG s'est terminé hier sur des questions au sujet de déchirures qu'elle a subies au vagin et à l'anus. Elle a attribué les lésions anales à M. Gillet, qui est accusé d'avoir obtenu ses services moyennant rétribution et d'agression sexuelle sur sa personne. La jeune fille était âgée de 15 ans et demi au moment des faits.

Le juge Fraser Martin a renvoyé le jury à la maison pour le reste de la journée hier, afin que les parties discutent d'importantes questions de droit dont la presse ne peut révéler la teneur.

Les groupes de femmes ont par ailleurs ajouté leur voix au débat de société suscité par le procès de Gillet. Sans qualifier de vexatoire le contre-interrogatoire de NSG, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) a indiqué que ce genre d'exercice contribue à la détresse d'une victime. Selon la présidente de la FFQ, Michèle Asselin, les tribunaux devraient permettre aux victimes d'agression sexuelle qui sont mineures de témoigner derrière un paravent ou à huis clos afin d'éviter qu'elles se sentent intimidées. La FFQ n'a dépêché aucun observateur au procès de Robert Gillet, mais elle a reçu une cinquantaine de plaintes du public qui l'incitent à se prononcer. «Ce n'est pas une critique spécifique du procès. Dans les causes d'agression sexuelle, les avocats de la défense utilisent des techniques d'interrogatoire qui sont toujours très difficiles pour les plaignantes», a dit Mme Asselin.

Marc Bellemare restera

Michel Dolbec (PC)

PARIS

Le ministre de la Justice du Québec, Marc Bellemare, ne démissionnera pas.

M. Bellemare en a lui-même donné l'assurance hier soir à l'Hôtel de Lassay, le palais du président de l'Assemblée nationale, à Paris, où il assistait à l'inauguration d'une exposition sur le bicentenaire du Code civil français.

Depuis la veille à Québec, on affirmait que le ministre réfléchissait «sérieusement» à son avenir politique devant les apparentes hésitations du gouvernement en matière de réforme de l'assurance automobile.

Hier, M. Bellemare n'a pas confirmé qu'il avait songé à démissionner, comme on l'a laissé entendre, mais il a reconnu qu'il avait été gagné par le «doute».

Une conversation téléphonique dans l'après-midi avec le premier ministre Jean Charest l'aura rassuré. «Je n'ai pas l'intention de démissionner, a expliqué le ministre de la Justice. J'ai l'intention de suivre les instructions de mon chef, qui m'a demandé de promouvoir et de défendre l'intégralité de notre programme en matière d'assurance automobile.»

Fort de cet encouragement, M. Bellemare n'entend rien céder. «Il faut que le gouvernement respecte ses engagements et colle à son programme électoral. C'est capital», a-t-il répété.

La réforme, puisqu'il s'agit de la faire adopter de manière «intégrale», devrait donc soustraire les criminels de la route impliqués dans un accident du régime d'indemnisation universel de la Société d'assurance automobile du Québec. Elle donnerait aussi à leurs victimes le droit de les poursuivre au civil.

«Une société qui empêche les victimes de poursuivre les criminels est une société malade, a déclaré le ministre. Cette immunité est odieuse. Nous proposons un remède.»

Le ministre de la Justice, qui souhaite le dépôt du projet de loi dès ce printemps, espère toujours que le gouvernement agira «de plus vite possible». La consultation supplémentaire annoncée par son collègue des Transports, Yvon Marcoux, responsable du dossier, ne l'inquiète pas trop. Elle ne vise pas, selon lui, à remettre en question les engagements pris pendant la campagne électorale, mais à en définir les modalités d'application.

«Il faut que ça porte sur les modalités, si on veut être honnête avec nos électeurs», a prévenu le ministre, en rappelant que les promesses libérales sont si détaillées qu'elles constituent «presque un texte de loi».

En bref

Une infirmière condamnée

MONTREAL (PC) - Carole Vaudrin, 44 ans, de Saint-Jean-sur-Richelieu, une ancienne infirmière en chef de l'Hôpital des anciens combattants de Sainte-Anne-de-Bellevue, a été condamnée hier matin à 18 mois de prison, avec sursis.

En juin dernier, Mme Vaudrin a plaidé coupable à une accusation de fraude totalisant 22 000 \$ à l'endroit de neuf patients âgés entre 68 et 90 ans. Quatre d'entre eux sont décédés depuis.

Entre mai 1998 et mai 2001, Carole Vaudrin a extorqué ainsi entre 300 et 6000 \$ à même le compte de banque de chacune des victimes, à l'aide d'une procuration.

Mme Vaudrin, qui travaillait depuis 21 ans au centre de santé lorsque la fraude a été mise au jour, doit comparaître à la fin du mois devant le comité de discipline de l'Ordre des infirmières, où elle risque la radiation.

Une affaire vite en cour

OTTAWA (PC) - Une «combine de nature criminelle très sophistiquée» liée à des contrats pour des services informatiques a dépouillé le ministère de la Défense de dizaines de millions de dollars sur une période de 10 ans, a affirmé, hier, le ministre des Travaux publics, Stephen Owen.

Dans cette affaire, le gouvernement fédéral réclame près de 160 millions \$ au géant de l'informatique Hewlett Packard, qui était l'entrepreneur principal chargé d'exécuter des contrats de fourniture de matériels informatiques pour l'armée, de même que des services d'entretien.

Six sous-traitants ont facturé Hewlett Packard qui a son tour a réclamé les montants au ministère. Les services n'auraient toutefois jamais été fournis.

Une enquête sur la Gaspésie

QUÉBEC (PC) - Une enquête fera la lumière sur les importants dépassements de coûts qui ont mené à la ruine du projet de relance de l'usine Gaspésia, à Chandler, mais le gouvernement Charest n'a pas encore déterminé quelle forme elle prendra.

Le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, a semblé prendre un peu tout le monde par surprise, hier, en Chambre, quand il a annoncé que le gouvernement se rendrait finalement aux vœux exprimés par l'opposition et instituerait une enquête sur les dépassements de coûts de ce projet de modernisation, qui ont atteint 265 millions \$.

M. Audet a par la suite refusé de répondre aux questions des journalistes, qui cherchaient à en savoir plus long à la fois sur le type d'enquête privilégiée, l'instance à laquelle elle serait confiée, et le moment choisi pour la tenir.



LUC BLANCHARD, vice-président et directeur de succursale de la BMO Nesbitt Burns, a accepté la présidence d'honneur de la 2e édition de la Classique Musi-Golf de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke qui aura lieu le mercredi 19 mai sur les allées du parcours longChamp... **GEORGES GOULET**,

directeur régional, a comme objectif de former 36 quatuors pour cette seconde édition en plus de réserver des surprises le long du parcours... L'OSS fête cette année un 65e anniversaire...

La 7e édition de la dégustation Vins & fromages du Club Rotary, sous le thème de l'Italie, a lieu demain au club de golf Sherbrooke. **MAURICE BUSQUE**, de la firme Busque Consultant souhaite la présence de 280 personnes à cette dégustation. À nouveau, le sommelier **ALAIN BOULANGER** va être sur place afin d'informer les gens sur les vins qui accompagneront les fromages...



DENIS MESSIER

En toute liberté!

dmessier@latribune.qc.ca
(819) 564-5456 poste 207 • Télécopieur: 564-8098

Le Prix Jean-Besré à Francine Lalonde

La Fondation du CHUS a créé l'Académie des bénévoles afin de reconnaître de façon tangible le travail constant de ses nombreux bénévoles qui, tout au cours de l'année, travaillent à la bonne marche des activités de la Fondation.

La Fondation du CHUS dévoilera d'ailleurs le 4e récipiendaire du Prix reconnaissance Jean-Besré, le mardi 30 mars prochain au Vieux Clocher de Sherbrooke, dans le cadre d'un 5 à 7.

En 2001, l'Académie des bénévoles de la Fondation a conçu le Prix reconnaissance Jean-Besré, en hommage à ce grand comédien qui a oeuvré bénévolement auprès de la Fondation pendant de nombreuses années et qui est décédé de façon tragique. Jean faisait partie de la famille de la Fondation et de la famille Sherbrooke. Ce prix prestigieux est remis annuellement à une personne ayant marqué de façon particulière les campagnes de financement, le Téléthon ou autres activités de la Fondation.

Francine Lalonde a succéder le 30 mars à France Beaudoin, récipiendaire en 2001, Denis Paré, en 2002 et de Jacques Thisdale en 2003.

La récipiendaire 2004, Francine Lalonde, est associée à la Fondation du CHUS depuis 25 ans. Elle en sera d'ailleurs à sa 25e présence au Téléthon annuel assumant la tâche de responsable du comité technique,



Francine Lalonde

un comité réunissant une trentaine de responsables bénévoles de divers comités de logistique et d'organisation du Téléthon. Francine est une personne dévouée et attachante, qui siège aussi au sein du c.a. de la Fondation, à titre de représentante du personnel du CHUS-Hôpital Fleurimont. Sa persévérance et sa constance est un modèle pour les autres bénévoles.

Les élèves du Phare allument



Claude Plante

claud.plante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les élèves de l'école Du Phare ont toutes les raisons de ne pas adopter la cigarette ou de tout simplement écraser à la suite du spectacle qui leur a été présenté hier avant-midi.

Les gagnants régionaux du concours anti-tabac Les gangs allumés pour une vie sans fumée ont pu montrer de quoi ils sont capables dans un spectacle d'une heure rempli de saynètes et d'information sur les effets de la cigarette. À la fin de la prestation, les jeunes artistes de l'école faisant partie du spectacle ont présenté une chanson sur le thème de la cigarette inspiré du succès «Jean Batailleurs».

Les gens de Musique Plus étaient sur place pour enregistrer le tout, ce qui permettra aux internautes du Québec de voter pour la réalisation préférée.

Au cours des mois de mars et avril, cinq VJ's de Musique Plus se rendent dans 16 régions du Québec pour faire un reportage sur les projets gagnants du concours *Dis-le avec ta gang allumée!*. Ces reportages qui présentent les réalisations gagnantes dans chaque région feront fait l'objet d'une émission spéciale portant sur les gangs allumés.

Les 16 projets gagnants ont remporté les honneurs dans leur région en raison de leur originalité pour promouvoir une vie sans tabac.

Le programme La Gang allumée pour une vie sans fumée est une initiative du Conseil québécois sur le tabac et la santé, en collaboration avec les Directions de la santé publique de la province et s'inscrit dans la campagne de prévention du tabagisme chez les jeunes du ministère de la Santé et des services sociaux.

«Comme nous sommes un groupe de jeunes contre le tabac, nous avons décidé de participer et nous avons gagné en région. Maintenant, nous avons une chance de gagner au Québec», lance Maxime Olivier Hinse, un élève du troisième secondaire faisant partie de la Gang allumée du Phare.

«Nous sommes conscients des aspects désastreux de la cigarette et nous voulons le faire connaître aux autres. Nous espérons que certains vont arrêter de fumer. Nous concentrons nos efforts sur les plus jeunes de l'école. Ceux du secondaire cinq, ça ne leur dit rien.»

Le groupe, supervisé par un enseignant et l'infirmière de l'école, Nathalie



La Gang allumée de l'école du Phare a présenté son spectacle hier avant-midi devant les élèves de l'école.

Morin, travaille depuis décembre sur le projet. D'autres activités du genre sont prévues par le groupe.

Mme Morin soutient que le nombre de fumeurs au Phare est sensiblement le même qu'ailleurs. Elle souhaite évidemment que les efforts déployés pour ce concours puissent en décourager de fumer.

Encan vert de la société St-Patrick



La Tribune, Yves Marchand

L'encan vert de la société St-Patrick de la région de Richmond a remporté un franc succès, faisant salle comble à la salle de la Légion canadienne. Parmi les principaux organisateurs de cette activité, on reconnaît sur la photo Gary Pollock, Robert Dalton, Jos Kelly, Elsie Kerr et l'encanteur, Brian Barrie.

LUCE LAGÜE, directrice régionale Estrie/Montérégie, m'informe de la tenue du Quilles-O-Thon de la salle de quilles Sher-Mont, le samedi 17 avril prochain entre 11h et 19h. Vous pouvez faire la réservation auprès de Luce et Marie à la Société au numéro de téléphone 562-5551...

L'encan vert organisé par la filiale no. 15 de la Légion canadienne de Richmond dans le cadre des festivités de la St-Patrick, a fait salle comble et remporté un vif succès à tous les niveaux. L'activité dont les fonds sont versés aux oeuvres de la Légion, était sous la responsabilité d'ELSIE KERR, qui pouvait compter également sur l'appui de VIVIAN et GARY POLLOCK, ainsi que ROBERT DALTON...

C'est l'encanteur bien connu, BRIAN BARRIE qui a mené cette vente aux enchères et il pouvait compter sur l'aide de son fils, STEPHEN ainsi que ROBERT DALTON et PETER CÔTÉ. Parmi les articles de couleur verte, il y avait beaucoup de dons de gens cette année. Des dons comme des meubles, des travaux d'artisanats et bien d'autres belles choses...

La partie musicale de cet après-midi de plaisir était assumée par JOHN SHERMAN, JACKIE ROSS et ROGER DUROCHER...

Parmi les habitués de cet encan vert qui est devenu au fil des ans, une belle tradition, on retrouvait DAVID CRACK, MALCOM WHEELER, DARYL GRAINGER, SUSAN MASTINE, HUGH BIEBER, LEWIS TUTE, GERALD MCGEE et plusieurs autres...

Les activités de la St-Patrick se poursuivent ce samedi à Richmond, avec la tenue du traditionnel banquet de la société St-Patrick au centre Sainte-Famille. Il aura lieu à compter de 18h30 et le conférencier-invité sera TOM CAVANAUGH, historien du Collège Champlain...

PIERRE MARTEL, linguiste et

professeur à l'UdeS, présentera une conférence le dimanche 14 mars à la Bibliothèque municipale Éva Sénécal à compter de 11h. L'hiver cédant enfin sa place au temps des sucres, un brunch sous le thème de l'érable est à l'horizon. L'invitation est faite par JOCELYNE LAURENT, présidente de l'Association Québec-France de Sherbrooke, aux membres et les non-membres... À retenir aussi la date du mercredi 5 mai alors que l'assemblée générale annuelle aura lieu au pavillon du parc Chauveau à partir de 18h...

CLAUDE MÉTRAS, de RCGT, Grand Estrien de 2002, a accepté de faire la lecture de la dictée aux participants le vendredi 19 mars prochain. La régionale de Sherbrooke et la Société d'histoire de Sherbrooke sont heureux de travailler main dans la main avec la dictée dans le cadre de la Francofête 2004... Pour corriger la dictée, STEVE BERGERON de La TRIBUNE, gagnant provincial de la populaire dictée de BERNARD PIVOT, fera profiter les participants de ses connaissances en grammaire...

Au palais de justice

Sept mois pour vol de meubles

SHERBROOKE (psj) - Pour se venger de son ancien employeur prétendant que ce dernier lui devait de l'argent, un jeune homme s'est introduit dans le commerce de restauration de meubles antiques et en a volé pour une somme qui approcherait les 20 000 \$, puis il a mis le cap vers la métropole pour tenter de les refiler à des antiquaires qui se sont plutôt montrés froids.

Il n'aura réussi qu'à amasser une somme de 500 \$ puis il s'est vu contraint d'abandonner les meubles dans un cul-de-sac du côté d'Eastman.

Pour diverses raisons, les enquêteurs sherbrookoïses n'ont pas eu de difficulté à retracer le suspect qui a tout avoué.

Hier, assisté de son avocat, le défenseur Philippe Gilbert, il a plaidé coupable devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec.

Même sans antécédents judiciaires, étant donné la trahison envers son ex-employeur, et l'importance du vol, il a été suggéré au tribunal tant par la procureure Stéphanie Landry que par le défenseur Philippe Gilbert une peine de prison ferme de sept mois.

Le juge Côté s'est rendu à la recommandation des deux avocats.

Il n'a pas saisi sa chance

Éric Piquette, âgé de 33 ans, a été condamné à une peine de 19 mois de prison pour une série de chefs d'accusation allant de la possession et la production de cannabis aux introductions avec effraction et vols multiples et forcément, aux omissions de se conformer aux conditions imposées par la Cour.

Il est cet individu qui n'a pas su profiter de sa dernière chance en quittant la Maison L'Estime où il avait lui-même demandé à être envoyé pour y subir une cure de désintoxication.

Le juge Michel Côté s'est rendu à la suggestion commune du défenseur Michel Dussault et de la procureure Stéphanie Landry.

Piquette avait été épinglé à Saint-Georges-de-Beauce au cours de la fin de semaine du 21 et 22 février.

À la peine d'incarcération s'ajoute une probation de trois ans au cours de laquelle il devra se soumettre à une thérapie pour guérir son problème de toxicomanie.

Il lui est également interdit de posséder des armes à feu pour une période de 10 ans et il devra fournir un échantillon d'ADN.

Garde fermée pour un jeune incendiaire

L'un des jeunes qui avait eu un rôle passablement actif dans l'incendie désastreux de l'édifice s'étalant de la rue Wellington Sud jusqu'à la rue du Dépôt, dans le centre-ville de Sherbrooke, le 3 mai 2003, a finalement réglé son dossier hier.

En garde fermée depuis une dizaine de mois, le jeune homme, représenté par le défenseur Joël Bourassa, a vu et entendu la juge Lise Dubé, de la Cour du Québec (Chambre de la Jeunesse) le condamner à quatre autres mois supplémentaires de garde fermée avec un suivi de deux mois.

La procureur Francine Gilbert a agi pour la poursuite.

On voit encore l'édifice délabré et noirci quand on circule, notamment sur la rue des Grandes-Fourches.